

LE BULLETIN

DES AGRICULTEURS

MONTREAL, 6 SEPTEMBRE 1934

CINQ SOUS LE NUMERO

VOLUME 19 — No 36

En marge d'une assemblée

Cultivateurs, veillez à vos intérêts — L'U. C. C. et son oeuvre — Que sera-t-elle?

Nous étions à Notre-Dame de Stanbridge, dimanche dernier, nous rendant avec plaisir à l'aimable invitation de M. Maxime Coupal, organisateur de l'assemblée. Cette réunion nous a grandement intéressés et nous amène à faire les quelques réflexions suivantes.

Et d'abord! Il est malheureux que les cultivateurs de la région n'aient pas été plus nombreux. Sans doute, la température n'était pas des plus favorables. Mais, par ailleurs, les questions débattues étaient de la plus haute actualité agricole: crédit et prix du lait. Tous les jours, à nos bureaux, on vient nous en parler. Presque tous les jours, depuis des mois et des mois, on demande à grands cris la création d'un crédit provincial ou fédéral réellement efficace, la fixation de prix satisfaisants pour la denrée agricole la plus importante dans notre province, le lait. On annonce une assemblée avec discussion de ces deux sujets: 100 cultivateurs seulement trouvent le moyen d'y assister! Le mot de Mgr Courchesne trouverait bien son application: "Cultivateurs, mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en!" Si les cultivateurs ne veulent pas prendre en main leurs intérêts les plus chers, nous nous demandons qui voudra bien s'occuper d'eux. Et ceci nous amène à parler d'un sujet qui nous tient bien au coeur et sur lequel les conférenciers sont revenus avec insistance: l'association professionnelle.

MM. le Dr Pickel et Laurent Barré ont affirmé que si les cultivateurs s'unissaient enfin, ils obtiendraient des autorités tout ce qu'ils voudraient. Nous n'en avons aucun doute nous-même. Il existe une Union professionnelle de cultivateurs dans la province de Québec. Qu'elle ne soit pas parfaite, nous l'admettons volontiers. Mais telle qu'elle est, elle est susceptible de rendre de grands services. Nous savons que certains lui reprochent de ne pas accomplir des miracles. Mais qu'ils se demandent, eux-là, les raisons pour lesquelles il en est ainsi. On compare l'oeuvre de l'U. C. C. à celle du Boerenbond belge! Sait-on que la première compte au plus 10,000 membres et la seconde, au delà de 1,000,000? Sait-on l'importance qu'on attacherait en haut lieu à une demande venant de 50,000 cultivateurs habitant notre province? Et du point de vue coopératif, conçoit-on le pouvoir d'achat considérable représenté par une agglomération de 30 à 40,000 consommateurs? Non, il ne faut pas s'en prendre à l'U. C. C. ou à ses chefs, si les résultats ne sont pas aussi merveilleux que certains le voudraient. Nous y avons passé à l'U. C. C. et nous savons que, comme ses fondateurs, nous y avons donné le meilleur de nous-même! Ce ne sont pas les chefs qui constituent toute l'Union catholique des Cultivateurs et tant que le nombre, des milliers et des milliers de cultivateurs, ne sera pas avec eux, il ne faudra pas s'attendre à des merveilles. Les meilleurs généraux perdront les batailles les plus insignifiantes s'ils n'ont pas derrière eux des hommes et des munitions. Nous ne croyons pas l'U. C. C. une organisation parfaite, nous le répétons. Mais nous disons, par exemple, qu'il serait malheureux que certaines idées se propageassent et causassent, dans un avenir plus ou moins rapproché, l'abandon ou la mort d'un mouvement absolument recommandable et susceptible de rendre à notre population rurale des services considérables. Que les cultivateurs soient fiers plutôt d'une initiative qui compte à son crédit de belles victoires et qui, s'ils veulent la supporter, l'encourager toujours, leur en obtiendra encore de plus belles et de plus importantes.

L'U. C. C. ouvre ou plutôt termine sa série de congrès diocésains. Nous espérons qu'ils ont été fructueux. En tous cas, nous souhaitons que, d'ici le 1er novembre prochain, le recrutement soit profitable, que chaque membre actuel convainque un confrère d'en faire partie. Que l'U. C. C. compte 25,000 membres en novembre prochain (nous ne disons pas d'autres chefs, une autre direction), et nous savons qu'elle accomplira de grandes choses. Ce sera pour le plus grand bien de la classe rurale québécoise et de toute la population. Il ne faut jamais oublier en effet que la prospérité agricole est à la base du progrès industriel et commercial chez nous.

Robert REYNAULD

Congrès diocésain de l'Union catholique des cultivateurs

Sous le patronage de S. E. Mgr F.-Z. Decelles, à St-Hyacinthe, le 26 septembre 1934

9h.—Messe à la cathédrale, dite par S. E. Mgr J.-A. Desmarais, évêque auxiliaire de Saint-Hyacinthe. Sermon par M. l'abbé R. Préfontaine, aumônier du Cercle de St-Ours.

Chant par le Cercle de l'U.C.C. de Saint-Jude.

10h.—Ouverture du Congrès à l'ancien Casino des Zouaves, rue Sainte-Anne.

Bienvenue par le Président diocésain. Allocutions: 1e Président général; 2e Aumônier général.

Etudes: 1e Comment recruter et faire vivre un cercle de 100 membres, par M. W. Gingras, cultivateur, président de l'U.C.C. de L'Ange-Gardien.

2e L'agriculture familiale, par l'abbé J.-A. Lemonde, a.c., trésorier de l'U.C.C. diocésaine, Sainte-Rosalie.

1 heure P.M. Etudes: 1e L'amélioration des pâturages, par M. Chs Sansoucy, cultivateur, Saint-Ours.

2e L'organisation des jeunes cultivateurs, par M. R. Bienvenue, président du Cercle de l'A.C.J.C. de L'Ange-Gardien.

Discussions et résolutions.

3e Le Prêt agricole, par M. M. A.

Nichols, cultivateur, président du cercle de La Présentation.

Discussions et résolutions.

4e Concordats et facilités, par M. J. Casson, V.P. de l'U.C.C. diocésaine de Roxton-Falls.

5e Autres résolutions.

6e Allocution de l'Aumônier diocésain, M. l'abbé Eucher Martel.

Election du bureau diocésain. SEANCE PUBLIQUE LE SOIR A 8 HEURES

Allocutions: Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe; M. T.-D. Boudard, maire de Saint-Hyacinthe; M. A. Rioux, président général de l'U.C.C.; R. P. A. Déguire, S.J., aumônier général; M. L. Thérien, B.S.A., agronome régional; M. Chs-Edouard Hébert, cultivateur, Saint-Ours.

Exposition à Laprairie

L'Exposition Industrielle et Agricole du Co. de Laprairie aura lieu, comme les années dernières, en la ville de Laprairie, mardi le 18 septembre prochain, au terrain du Kempton Park.

Cette Exposition de comté attire toutes des foules considérables d'exposants et de visiteurs. Il n'y a aucun doute que cette année encore nous assisterons à une des plus belles expositions que nous ayons encore eues, étant donné les nombreux exhibits.

Nous invitons tous nos anciens visiteurs à venir à Laprairie le 18 septembre prochain.

Le Bureau de Direction, Raoul LUSSIER, sec.

Assemblée de cultivateurs à Notre-Dame de Stanbridge

Crédit agricole — Prix du lait — Abus à corriger — Résolutions — MM. Pickel et Barré présents — Me Louis Gosselin, maire de N.-Dame, préside

(De notre correspondant spécial)

La température maussade de ce premier dimanche de septembre ne favorisait guère la tenue d'une assemblée en plein air. Aussi, malgré le dévouement des organisateurs, pas plus de 100 cultivateurs n'étaient venus à l'appel. L'absence d'un trop grand nombre fut fort regrettable, car les questions débattues ne pouvaient faire autrement que d'intéresser au plus haut point. D'ailleurs, si les cultivateurs ne s'occupent pas de leur profession, quels sont ceux qui les défendent? Quoi qu'il en soit, les cultivateurs présents n'ont pas paru trouver le temps long et se sont montrés auditeurs attentifs et anxieux de se renseigner.

Me Louis Gosselin, maire de Notre-Dame de Stanbridge et préfet du comté, est invité à présider. Il dit son plaisir de se retrouver dans sa municipalité et invite M. le Dr Pickel, député fédérale de Brome-Missisquoi, à adresser la parole. Le sujet de sa causerie portera sur les amendements adoptés à la dernière Session Fédérale concernant la Loi du Crédit Agricole.

Dr Pickel

Dès le début, on se rend compte que l'orateur n'est pas un inconnu dans cette paroisse. Et malgré l'obligation où il se trouve de s'adresser en anglais à son auditoire, il est religieusement écouté. C'est qu'aussi son sujet d'actualité de premier plan ne peut faire autrement que d'empoigner ces cultivateurs aux prises avec des difficultés presque insurmontables.

Le Dr Pickel rappelle d'abord que la population canadienne se divise à peu près comme suit: 50% fermiers et 50% appartenant aux autres professions. Il est malheureux, cependant, de constater que la classe agricole est peut-être la plus mal partagée de toutes les classes. Et pourquoi? Tout simplement parce que les fermiers ne s'unissent pas. Tous les autres professionnels, avocats, médecins, notaires, ouvriers se syndiquent. Seuls, les cultivateurs restent isolés. Aussi, leurs demandes ne sont-elles pas écoutées.

Cependant, déclare le Dr Pickel, la dernière Session fédérale a été en grande partie consacrée à l'étude de questions agricoles. Et parmi ces questions, je viens en étudier une avec vous, le Crédit agricole! Vous devez surtout aujourd'hui. Par la nouvelle Loi qui viendra en force le 1er octobre prochain, vous pourrez établir un compromis avec vos créanciers et vous ne devrez plus qu'au Gouvernement.

M. le Conférencier parle ensuite du mécanisme de la Loi. (Dans l'un des derniers numéros du "Bulletin", nous avons expliqué nous-mêmes son fonctionnement.) Un représentant sera nommé par le Gouvernement dans chaque comté. Il recevra les demandes des cultivateurs endettés qui veulent se prévaloir de cette Loi. Les créanciers se réuniront chez le représentant fédéral pour accepter le compromis. Si les créanciers se déclarent non satisfaits, le débiteur pourra se présenter devant une Cour rurale spécialement désignée à cet effet et la décision rendue sera finale.

M. le Dr Pickel explique ensuite que le pouvoir d'emprunt est maintenant porté à 75% de toutes les valeurs mobilières et immobilières. Il en profite pour déclarer que les municipalités feraient bien de voir à corriger dans chaque comté les évaluations. "Pour éviter de payer une taxe, bien légère pourtant, au Conseil de comté, vous avez décidé, ici comme ailleurs, d'abaisser vos évaluations jusqu'à 50% de leur valeur réelle. Qu'arrivera-t-il si vous continuez à en agir ainsi? Vous n'emprunterez que 75% sur votre évaluation municipale collective! Si votre propriété vaut en réalité \$10,000, mais qu'elle ne soit évaluée qu'à \$5,000, vous n'aurez droit d'emprunter que 75% sur ce dernier montant, déductions faites, de toutes les obligations qui affectent encore votre propriété. Corrigez donc, au plus tôt, vos rôles d'évaluations."

Problème du lait

M. le Dr Pickel s'attaque ensuite à la question du lait. Il rappelle qu'il y a peu de temps encore, les cultivateurs ne recevaient en réalité que 45c et 50c le 100 lbs de lait expédié dans les villes, à cause de l'abus des "surplus". Il existe, dit-il, un moyen d'éviter les fraudes de la part des Compagnies expéditrices: Unissez-vous! Par l'Union, vous obtiendrez tout ce que vous voudrez. Vous voulez une division de moitié pour moitié entre le producteur et le distributeur. Groupiez-vous et vous l'aurez! Il rappelle qu'avant les coûts de production établis par le Professeur Toupal, l'Institut d'Oka et le professeur Fletcher, de Guelph, il est impossible au cultivateur producteur de lait de boucler les deux bouts, à l'heure présente. Il faut absolument un changement.

Beurre

A ce sujet, M. Pickel est convaincu que nos producteurs gagneraient à passer de la fabrication du beurre

à celle du fromage. Notre beurre est de qualité inférieure alors que notre fromage trouve bonne preneur en Europe.

En tout cas, tel que ça marche aujourd'hui, le cultivateur ne peut réaliser de gros profits car il est à la merci des gros acheteurs qui entrent. Si l'on constate présentement une légère amélioration du prix du beurre sur les paiements de l'an dernier, c'est que les "requins" redoutent l'enquête conduite par M. Stevens. Ils devront en effet, venir expliquer, ou du moins tenter de justifier, leurs profits sensationnels, dans un avenir rapproché. Ils le savent, ils redoutent cette confession et déjà ils paient un peu mieux.

M. le Dr Pickel termine en disant qu'il en est de même de tous les produits agricoles, des oeufs, en particulier.

"Il y a un moyen de tout changer cela: UNISSEZ-VOUS!"

Me Louis Gosselin est prié de faire le résumé en français et il ajoute quelques commentaires explicatifs très nets et très appréciés de l'assistance.

M. Maxime Coupal, organisateur de cette réunion, présente alors à l'assemblée l'orateur suivant, M. Laurent Barré député de Rouville.

M. Laurent Barré

M. Barré déclare qu'en apprenant la tenue d'une assemblée de cultivateurs à Notre-Dame, il n'a pu s'empêcher de s'y rendre. Il se dit surpris cependant de constater la seule présence du Dr Pickel. Est-ce que les comités environnants n'auraient pas de députés, par hasard!

M. Barré débute en disant que si les autorités du pays redoutent tant les soulèvements, les idées communistes qui peuvent s'emparer des esprits, c'est que leur conscience ne doit pas être en paix! "Lorsqu'on se sent aimé, dit-il, on ne craint pas le châtiment!" Et il donne comme exemple, nos bonnes familles québécoises où le père et la mère dignes de ce nom ne redoutent pas la colère de leurs enfants.

M. Barré fait une brève revue de la situation présente qu'il résume à peu près en ces termes: "Nous sommes gouvernés par des gens qui se sentent sous la domination des trusts". Il cite de nombreux exemples, la ville de Montréal, en particulier, qui a demandé à Québec de taxer les compagnies puissantes qui emploient des centaines de milliers. Cette demande si légitime pourtant, lui a été refusée.

Le défaut, selon M. Barré, provient du fait que nos Parlements ne comptent pas des hommes bien au courant des besoins et des nécessités de la majorité. Ainsi à Québec, la population rurale étant de 36 à 37 p.c., on ne compte, sur 90 représentants, que 8 cultivateurs véritables et 3 amateurs. Il ne faut pas être surpris alors si les autres membres ne portent pas une attention particulière aux besoins des cultivateurs.

L'U. C. C.

M. Barré rappelle qu'en 1924, trois hommes à peu près inconnus, Noël Ponton, Firmin Letourneau et lui-même, se sont levés pour porter le drapeau d'une association professionnelle de cultivateurs dans la province. "Nous avons donné le meilleur de nous-mêmes à la cause, dit-il, et un jour, nous avons réalisé que les cultivateurs préféraient confier leurs destinées à des étrangers à la profession, hommes de bon vouloir sans doute, mais qui ne pouvaient comprendre nos aspirations. Où en sommes-nous maintenant? Où en est l'U.C.C.? Combien compte-t-elle de membres?"

Commission de l'industrie laitière

"Voilà encore quelque chose de joli, dit M. Barré. La loi qui le régit, comme toutes les autres lois, est boiteuse. On n'impose pas la sanction ou si peu! Il rappelle les scandales du chapon, du salaire des femmes dans les centres importants à Montréal, en particulier. Ce sont là des abus qui doivent être corrigés et le plus tôt possible sera le mieux.

Crédit provincial, une nécessité

C'est là l'avis de M. le conférencier. Le Crédit fédéral ne saurait nous convenir même avec toutes ses améliorations récentes. Nos besoins ne sont pas les mêmes que dans les autres provinces. Et ce crédit pourrait s'établir à un taux ne dépassant pas 2 1/2%, 1/2 de 1% représentant le coût de l'administration. Le Gouvernement de la Province étant prêt à contribuer 1 1/2% sur l'argent prêté par le fédéral, pourrait bien le fournir encore sur l'argent venant de nos banques.

Monsieur Barré termine en disant que nous avions tout ce qu'il fallait pour devenir un grand peuple, sol, richesses naturelles, esprit de moralité, population: nous sommes en train de tout perdre. Il faut réagir. "Il nous faut, dit M. Barré en terminant, un crédit pour le cultivateur, pour le colon. Il faut met-

Le congrès national de colonisation se tiendra les 17 et 18 octobre au Parlement, à Québec

M. Irénée Vautrin présidera les six séances — Le cardinal Villeneuve, le lieutenant-gouverneur, les archevêques et évêques, de même que les sociétés et les individus qui s'intéressent à la colonisation et au retour à la terre, recevront une invitation

QUEBEC, 5. (D.N.C.) — M. Irénée Vautrin, ministre de la colonisation, a annoncé officiellement, ce matin, que le congrès national de colonisation se tiendra au Parlement les 17 et 18 octobre prochains. Il y aura six séances que le ministre présidera lui-même.

Son Eminence le cardinal Villeneuve, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, les archevêques et évêques seront invités, de même que les sociétés et les individus qui s'intéressent à la colonisation et au retour à la terre.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Voici, d'ailleurs, le communiqué officiel que nous remet M. Vautrin:

"Ce congrès est convoqué pour permettre de rencontrer tous ceux qui s'intéressent à la colonisation et tous ceux qui en connaissent les problèmes, de façon à ce que je puisse recevoir les suggestions de ceux qui sont le plus aptes à m'orienter et à me conseiller.

"Il ne peut être question d'in-

viter tout le monde. Cela nous mènerait trop loin et j'aurais peu confiance dans les résultats d'une assemblée où les délibérants seraient trop nombreux. Je me propose, cependant, d'inviter Son Honneur le lieutenant-gouverneur, tous mes collègues du cabinet. J'inviterai également Son Eminence le cardinal et tous Nosseigneurs, les évêques de la province. Il en va de même des députés intéressés à la colonisation.

"Je crois qu'il serait sage que chaque société de colonisation soit représentée ainsi que toutes les autres sociétés qui, de près ou de loin, ont aidé nos colons dans le passé, soit, par exemple, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de Québec, l'Aide aux colons et aux pêcheurs, l'Oeuvre de secours aux colons.

"Toutes les municipalités qui ont participé à la politique du plan Gordon auraient intérêt à assister à nos délibérations. Je ne manquerai pas de les inviter. "J'inviterai également nos universités à se faire représenter. Je demanderai aussi à l'A.C.J.C.

et à l'U.C.C. de nous envoyer des représentants.

"Les curés qui sont à la tâche dans nos centres de colonisation, auraient sans doute des suggestions intéressantes à nous faire. J'en inviterai quelques-uns à venir prêter leur concours.

"Enfin, il y a dans tous les départements des fonctionnaires qui, de près ou de loin, s'intéressent au mouvement de retour à la terre, de par leurs fonctions, soit qu'il s'agisse des écoles, de l'hygiène, de la classification des sols, de l'agronomie, de la protection contre les feux de forêt, et que sais-je? Il me semble qu'ils auraient voix au chapitre et je ne manquerais pas de les inviter.

"Je me propose de prier l'hon. M. Gordon de faire représenter son département avec lequel nous sommes déjà en relations et dont la collaboration nous est très utile.

"Il est bien entendu que la presse sera la bienvenue car nous tenons à ce que notre population soit mise au courant de toutes les décisions que ce congrès pourra prendre."

Formes de la potasse des sols

La potasse existe dans les sols sous bien des formes différentes. Elle peut être en combinaison avec certains acides du sol, et former des composés solubles utilisables par la plante: nitrate de potasse, sulfate de potasse, carbonate de potasse; 2e elle peut faire partie des silicates (762) insolubles (composés de potasse qui forment les roches, particulièrement le granit) déjà altérés pour former l'argile.

La majorité de la potasse du sol se trouve sous cette dernière forme. Cependant les différents agents de transformation des sols solubilisent peu à peu cette potasse insoluble: une fois en solution elle change en composés utilisables par la plante. La potasse ainsi soluble ne se perd presque pas dans le sol vu qu'elle est retenue par la matière colloïdale (21).

Relation entre l'origine géologique de sols et leur teneur en potasse

Les roches qui ont servi à former la plupart des sols cultivables, contiennent un assez fort pourcentage de potasse, ceci explique pourquoi il y a une assez forte quantité de potasse dans les sols. Cependant dans les terres sablonneuses cette potasse est sous forme de silicates insolubles et inutilisables par les plantes. C'est pourquoi la majorité de nos terres sablonneuses montrent souvent des indices d'un manque de potasse.

D'autre part, dans les terres argileuses cet élément est en plus grande quantité et sous forme plus soluble. C'est la raison pour laquelle on dit souvent que terre argileuse est synonyme de terre riche en potasse. Cependant dans certains sols spéciaux, la potasse de ces terres peut être sous forme insoluble et par conséquent inutilisable par les plantes.

Formes de la chaux dans les sols

La chaux n'existe pas dans le sol à l'état libre, mais est toujours associée avec d'autres corps: 1o *Silicates de chaux*: ce sont des composés de chaux qui existent dans certaines roches et qui se retrouvent tels quels dans le sol. Ces composés sont fréquents dans les sols. Leur valeur agricole est plutôt minime, vu qu'ils sont pratiquement insolubles. 2o *Carbonate de chaux*: c'est la principale forme sous laquelle existe la chaux dans les sols. C'est également la forme sous laquelle elle est la plus utile

tre un frein aux appétits des trusts.

M. Maxime Coupal

M. Maxime Coupal, dont l'activité et le dévouement à la cause agricole sont bien connus, organisateur de cette assemblée, demandeur de l'adoption de trois résolutions. Il lit ces résolutions, les commente, et finalement, après quelque discussion, les fait adopter par les personnes présentes.

M. Coupal clôt l'assemblée par un mot aimable à l'adresse de chaque invité d'honneur et remercie tous ses confrères cultivateurs de leur présence.

SAIT-ON...

Qu'il se distribue, en moyenne, 80,000 gallons de lait par jour à Montréal?

Que ces 80,000 gallons de lait viennent de 3,200 producteurs environ?

Que, grâce au travail de la Commission de l'Industrie Laitière, ces 3,200 producteurs reçoivent, cette année, environ UN DOLLAR de plus chaque jour pour leur produit?

Que la vente du lait au chocolat récemment introduite à Montréal est un facteur nouveau important de consommation du lait?

Que malgré le peu de publicité faite autour de ce produit, il s'en consomme environ 2,500 gallons quotidiennement, à Montréal seulement?

Qu'il serait possible de multiplier par 5 ou par 10 cette consommation avec une publicité bien organisée et constante?

Que cette liqueur à base de lait remplace les liqueurs à base d'eau et non pas la consommation du lait en nature?

Que ce qui se passe à Montréal pourrait s'accomplir dans tous les centres importants de notre province?

Qu'il serait possible de préparer d'autres liqueurs à base de lait à d'autres essences, telles que fraise, framboise, citron, vanille, etc?

Que la santé du consommateur s'en trouverait beaucoup mieux?

Que le producteur surtout en profiterait grandement?

Pendant les six premiers mois de 1934, le Canada a exporté sur le marché de Londres (Angleterre) les conserves suivantes de fruits: 71,722 caisses de poires; 14,385 caisses de mûres logan; 2,882 caisses de pêches, et 40,964 caisses de pommes.

Au 31 juillet 1934, les stocks totaux de blé canadien au Canada se chiffraient par 193,222,863 boisseaux — 184,132 boisseaux de moins que le total qui existait à la date correspondante de 1933, mais 61,48,057 boisseaux de plus qu'au 31 juillet 1932.

Avis à nos correspondants

Nous avons reçu dernièrement des "tribunes libres" non signées. Qu'on veuille bien se rappeler "QU'AU CUN DE CES TRIBUNES LIBRES NE TROUVERA PLACE DANS NOS COLONNES". En effet, il nous faut absolument les noms et adresses de ceux qui nous écrivent et lorsqu'on se sera conformé à ce règlement, nous ferons notre possible pour publier ce que nous recevrons. Nous comptons que les intéressés porteront une attention immédiate à l'avis présent.

Nos annonceurs sont vos amis et les nôtres! Entre amis, on se donne un coup de main, n'est-ce pas? Ne les oubliez pas alors.

TRIBUNE LIBRE

Ces terres de l'Ontario-Nord

Ceux qui traversent cette partie importante de notre pays sont surpris de l'étendue du plateau d'alluvions argileux qui de la frontière québécoise s'étend jusqu'aux régions minières de Nakina, au pays de Lac Long, soit une distance de quelque 400 milles.

Les arpentiers et les ingénieurs agricoles du gouvernement ontarien nous apprennent qu'il se trouve là seize millions d'acres des meilleures terres canadiennes à mettre en valeur.

Quand ce pays sera déboisé il ressemblera à ceux de la région des parcs des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, qui produisent les fabuleuses moissons de blé, d'orge, d'avoine, qui ont fait la réputation du Canada comme pays producteur du grain, et où se fait en grand l'élevage des bestiaux.

Le climat de l'Ontario-nord ressemble à celui de ces provinces de l'Ouest. D'ailleurs ces terres sont sous la même latitude que celles de Winnipeg, de Regina, de Calgary, de Saskatoon, et elles sont plus au sud que celles du pays de la rivière la Paix, — pourtant si réputée pour son climat, — et que celles des régions d'Edmonton et de Prince-Albert.

C'est un pays d'avenir au point de vue agricole.

Il suffit de faire une visite à la ferme expérimentale de Kapuskasing, à jeter un coup d'oeil en passant chez certains colons de Val Gagné, de Fauquier, de Moonbeam, de Kapuskasing, d'Opasatika, de Hallowood, de Hearst pour s'en convaincre.

En cultivant comme il convient de 50 à 60 acres d'un sol de cette qualité une famille peut vivre raisonnablement. Et dans cette immense étendue de bonne terre, en donnant 100 acres par famille, on pourrait placer la 160,000 familles de cultivateurs, soit 25,000 de plus que le nombre total des agriculteurs dans la province de Québec.

Ce pays est aussi arrosé par de nombreux cours d'eau, et mille petits ruisseaux les agriculteurs ne sauraient avoir un meilleur marché pour la vente de tous leurs produits.

Quand nous déciderons-nous de nous en emparer?

J.-E. LAFORCE

Le 1er septembre 1934.

Haut les coeurs!

South Durham, le 28 août, 1934. Monsieur le Directeur,

Je viens vous demander un petit espace dans vos colonnes, pour remercier la nouvelle direction du Bulletin des Agriculteurs de si bien continuer à nous renseigner sur les lois qui nous intéressent, comme le crédit agricole. Je tiens aussi à rendre aux anciens rédacteurs un hommage bien sincère pour ce qu'ils ont fait pour nous dans le passé.

Je demandais que l'on fasse des miracles, s'il le fallait, pour aider la classe agricole, et le crois avoir obtenu, en partie du moins, ce que j'ai réclamé. Je voulais que les aveugles voient, que les sourds entendent, et voici qu'on va nous voter dix millions pour établir nos foyers sur fermes. Je m'en réjouis et je ne souhaite plus qu'une chose, c'est qu'il ne soit pas nécessaire d'employer la moitié de cette somme pour l'administration de ces dix millions. Espérons que les cultivateurs comprendront l'importance qu'il y a pour eux de recourir au plus tôt à ces sommes mises à leur disposition, pour faire de la vraie colonisation et de la bonne agriculture. Rappelons-nous qu'il y

a des sacrifices à faire, mais nous descendons d'ancêtres qui ne craignent pas les sacrifices et il nous revient à nous de marcher sur leurs traces, pour la survie de l'agriculture, base de la prospérité dans notre province de Québec.

Jos. VERONNEAU, cultivateur.

Occupons-nous de nos affaires

La classe agricole doit certainement des remerciements au gouvernement Bennett pour les lois adoptées à la dernière session et qu'il est à mettre en opération.

C'est bien la première fois depuis la Confédération qu'un gouvernement fait des lois se rapportant aussi directement aux cultivateurs.

Et les mauvaises langues ont tort, à mon sens, de chercher noise au gouvernement quand on sait sur tout que de 1921 à 1930, aucun projet de loi ne fut adopté à Ottawa s'appliquant directement à l'agriculture.

Laissons donc les politiciens de profession se chicaner sur des théories douteuses; laissons-les se faire une façade, pour se présenter à leurs électeurs, mais nous, occupons-nous de ce qui nous regarde: la culture du sol, et profitons des avantages qu'on nous offre d'un quelconque côté.

Certes M. Bennett n'est pas un Dieu, et ceux qui se montrent aussi exigeants à son égard ont eu tort de ne pas l'appuyer en 1929, s'ils le croyaient capable de faire des miracles et de révolutionner le monde entier.

Il y a un proverbe qui dit que pour être juste, il faut savoir ce que c'est que la justice.

Quoique harcelé de toutes parts par ses adversaires, par des gens aux idées subversives, par des demandes individuelles, municipales et provinciales, etc., le gouvernement n'a pas perdu son objectif.

Par l'enquête Stevens il est allé à la racine du mal. Cette enquête a eu pour but et effet de découvrir et démasquer les spéculateurs et les exploitateurs sur les produits en général. A la lumière des faits révélés à l'enquête et aidés par la loi dite des débouchés de produits naturels, les cultivateurs en se groupant pourraient éviter les écueils et obtenir pour leurs produits les meilleurs prix possibles.

Mais il faut de la coordination et de la coopération. L'ordre existera si les produits sont distribués avec jugement sur les marchés afin de ne pas les encombrer; l'ordre existera si nous coordonnons nos efforts vers un seul et même but.

Nous réussirons si nous nous occupons de nos affaires, et n'employons pas notre temps à faire de la politique autour de la question. Les résultats seront appréciables si, au lieu de nous montrer le plus bleu ou le plus rouge de la paroisse afin d'avoir la job de chef des fossoyeurs en temps d'élection, nous nous occupons de nos terres et de l'écoulement de nos produits.

Mettions de côté la crainte quand ce n'est pas la mesquinerie ou la jalousie, pour n'avoir en vue que le salut commun.

Cette loi a été passée pour nous, cultivateurs.

Un autre projet de loi qui ouvrira des horizons nouveaux à la classe agricole, ce sont les amendements apportés au "Prêt agricole canadien".

A l'avenir le cultivateur pourra emprunter sur deuxième hypothèque et sur son roulement, comme la chose se fait dans les autres provinces.

De même la loi des compromis entre cultivateurs et leurs créanciers, en est une autre qui est de nature à aider considérablement les cultivateurs et à faire renaitre, chez nous, l'espoir perdu, tout en protégeant les créanciers.

En vertu de cette loi, les diffé-

rends entre créanciers et débiteurs se régleront à l'amiable sans frais pour les parties en cause. Le cultivateur ne sera donc plus dépouillé et mis à pied par ses créanciers et ces derniers n'iront plus perdre leur argent dans des ventes forcées où les frais et les créances privilégiées englobent une bonne partie de l'actif quand ce n'est pas entièrement.

Nous devons donc grâce au gouvernement d'Ottawa de s'être acharné à la crise avec autant de détermination.

Il n'a pu, en un seul tour de main, endiguer le flot montant de la dépression qui commençait pour ainsi dire en 1930, c'est été un miracle quand le monde entier se débattait dans des problèmes économiques analogues et que tous les pays voyaient leur devise presque anéantie sur les marchés monétaires, mais il a pris les moyens d'y parer en maintenant intact le crédit du pays.

Et c'est à cause de ce crédit que le gouvernement a pu emprunter dernièrement la somme de \$30,000,000 à 2 1/2%.

Il a ouvert de nouveaux marchés, sans en fermer aucun autre, et il a fait une guerre ouverte aux idées communistes, secondé en cela par le gouvernement de M. Taschereau que je félicite sur ce point.

M. Bennett laissera un grand nom dans l'histoire. Il n'est pas un premier ministre pour ses amis, mais pour le peuple. L'avons-nous eu pour autre chose? Après 40 mois de pouvoir les résultats sont déjà des meilleurs. Ainsi, pour les mois d'avril, mai et juin 1934, il y a augmentation sensible sur les mois correspondants de 1933.

En exportation: en 1933, on exportait \$3,000,000 sur le blé, \$2,500,000 sur la viande, \$2,500,000 sur le bois, trois millions sur le papier à journal et trois millions sur les automobiles.

L'excédent des exportations sur les importations pour les mêmes mois correspondants est de treize millions de dollars.

Cet argent nous vient des pays étrangers ou de l'Empire. Gageons que certains "sainte Nitouche" seront scandalisés en voyant que cet argent n'est pas bilingue. On en fera peut-être un crime à M. Bennett.

L'oeuvre est commencée, le chemin est ouvert et tout tracé pour que la loi "des débouchés de produits naturels" produise des résultats immédiats et encourageants.

Ceux qui se rappellent les événements politiques de la dernière décennie savent qu'en 1911, après 15 ans de pouvoir, Laurier demandait à l'électorat de lui laisser "finir son oeuvre" et pourtant à cette époque, gouverner était autrement facile qu'aujourd'hui.

Mais j'ai conseillé à mes confrères en agriculture de ne pas se mêler de politique.

Edmond AREL, cultivateur, St-David, 27 août 1934.

Convention de l'industrie laitière

La Société d'Industrie Laitière tiendra ses assises annuelles à Lac Mégantic, les 10 et 11 octobre.

L'HON. A. GODBOUT PRÉSENT.

La Société d'Industrie Laitière de la province de Québec tiendra sa 35e convention annuelle à Lac Mégantic, comté de Frontenac, les 10 et 11 octobre, a annoncé M. Alexandre Dion, secrétaire de cette organisation.

Les réunions auront lieu en la salle paroissiale de cette localité. Au cours de ces deux journées, d'intéressantes conférences seront données par des autorités des ministères fédéral et provincial de l'Agriculture, et des officiers de la Société présenteront divers rapports des activités de l'année écoulée.

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, sera le principal orateur à une grande séance publique qui terminera la convention.

"Nos assises se tiendront cette année au centre d'un district où la production laitière a fait des progrès encourageants en ces dernières années, a déclaré M. Dion en communiquant cette nouvelle à la presse, et nous anticipons une assistance considérable non seulement de membres de la Société et de fabricants de beurre et de fromage, mais aussi de cultivateurs de toute la région".

La viande avec laquelle on a fait de la soupe n'a plus guère de goût, mais elle contient encore la plus grande partie de ses principes nutritifs. On peut donc l'employer dans les hachis, les pâtes et les ragouts, ou le goût des légumes et des assaisonnements remplace le goût de la viande. Le bœuf, choix et cuisson, bulletin du Ministère fédéral de l'Agriculture.

nes camarades, attirés vers lui par le souvenir d'une amitié d'enfance survivant aux années coulées. Les prunelles claires de l'une, les yeux foncés de l'autre avaient le même regard, et confiant et candide. Nul souci de coquetterie ne s'y lisait. Aucune arrière-pensée ne se caillait sous ces fronts purs, nimbés d'une auréole, blonde chez celle-ci, et, chez celle-là, d'un noir de jais.

"Tu viendras dîner quand tu le voudras, Hubert. Ton couvert sera toujours mis."

Telle était l'invitation cordiale et presque paternelle, que le colonel avait faite au jeune homme en le reconduisant jusque sur le seuil.

"Je suis infiniment touché de votre aimable pensée, mon colonel. Aussi souvent que cela me sera possible, j'en profiterai."

Ce n'était pas de vaines paroles de politesse. Hubert était bien résolu à fréquenter assidûment cette maison où il avait respiré une atmosphère véritablement familiale.

"Ce n'est pas là, songeait-il, en flânant maintenant sur les larges trottoirs de la rue d'Alsace, ce n'est pas dans cette demeure amie, au milieu de ces braves gens accueillants et simples, que je risquerai de me heurter à quelque complication romanesque, à quelque événement imprévu et étrange comme ceux dont, l'autre jour, en arrivant ici, je ne sais trop pourquoi, j'avais un peu peur."

Et il longeait, rasséréné, les murs en tuffeau du collège Saint-Louis,

Concours du mérite agricole 1934

Rapport des juges

Concurrents pour la médaille d'or:

Points	1,000
1.—François Tremblay, Hébertville, Lac St-Jean.	924
(A) Commandeur de l'Ordre du mérite agricole, lauréat de la médaille d'or et du diplôme de Très grand mérite exceptionnel.	913
2.—Ludovic Roy, Cap Chat, Rimouski.	884
3.—Xavier Boily, St-Prime, Roberval.	866
4.—Jos. A. Simard, St-Gédéon, Lac St-Jean.	860
5.—Joseph Dumais, St-Joseph de Légaré, Matane.	833
6.—N. Bouchard, Jonquière, Chicoutimi.	825
7.—Adélard Fortin, Chambord, Roberval.	824
8.—Hermès Cimon, Baie St-Paul, Charlevoix.	824
(B) Officiers de l'Ordre du mérite agricole, lauréats de la médaille d'argent et du diplôme de Très grand mérite.	948.5
1.—Ecole d'Agriculture, Rimouski.	938
2.—RR. SS. Rosaire, Rimouski, Rimouski.	928
3.—Hospice Ste-Anne, Baie St-Paul, Charlevoix.	900.5
4.—Raoul Tremblay, St-Octave, Matane.	896.5
5.—Elzéar Vallée, St-Félix, Roberval.	891
6.—Frank Blais, St-Marc de Figerie, Abitibi.	888
7.—David Tremblay, Hébertville, Lac St-Jean.	880.5
8.—Nap. St-Laurent, Steville, Lac St-Jean.	880.5
9.—Chs Tremblay, Hébertville, Lac St-Jean.	880
10.—Sylvio Gagnon, St-Joseph de Légaré, Matane.	879.5
11.—Patrice Girard, St-Félix, Roberval.	878.5
12.—William Boily, Chicoutimi, Chicoutimi.	877.5
13.—Jos. Claveau, Ste-Luce, Rimouski.	877
14.—Geo. Fortin, Ste-Croix, Lac St-Jean.	877
15.—Ern. Desrosiers, Grand	

Métis, Matane.	875.5
16.—Art. Plouffe, Métabel-chouane, Lac St-Jean.	875
17.—Odina Potvin, Métabel-chouane, Lac St-Jean.	874.5
18.—Abbe G. D. Jean, Baie des Sablons, Matane.	870.5
19.—Adélard Belanger, Sayabec, Matapédia.	870
20.—Dorila Gobeil, Chicoutimi, Chicoutimi.	869.5
21.—Oscar Parent, Bic, Rimouski.	869
22.—J. B. Guimond, Ste-Ange, Matane.	867.5
23.—J. C. Fortier, Spenneterre, Abitibi.	867
24.—Geo. Harrison, Petite Matane, Matane.	863
25.—G. E. Fortin, St-Fabien, Rimouski.	862.5
26.—René Langlais, Ste-Ange, Matane.	862
27.—J. B. Fortin, St-Octave, Matane.	861.5
28.—Philias Routhier, St-Prime, Roberval.	861
29.—Octave Deschênes, Ste-Anne des Monts, Gaspé-Nord.	860
30.—Raym. Grenon, Amos, Abitibi.	859.5
31.—Jos. Lemoine, Ste-Rose de Poularies, Abitibi.	859
32.—Achille Asselin, Lasarre, Abitibi.	858.5
33.—Jos. Tremblay, Chicoutimi, Chicoutimi.	858
34.—Hilaire Boutin, Saint-Marc de Figerie, Abitibi.	857
35.—Ferdinand Batté, Baie des Sablons, Matane.	856
36.—Tanerède Bérubé, Lac aux Saumons, Matapédia.	855.5
37.—Freddy Lambert, Macamic, Abitibi.	855
38.—Absalon Bouin, Amos, Abitibi.	854
39.—Lionel Cossette, Amos, Abitibi.	853.5
40.—Jos. Gauthier, Gdes Bergeronnes, Saguenay.	853
41.—Hermès Thibault, Saint-Félix d'Otis, Chicoutimi.	852.5
42.—Louis Tremblay, Chambord, Roberval.	852
43.—J. B. Gagné, Amqui, Matapédia.	851.5
44.—Joachim Arsenault, St-Bonaventure, Bonaventure.	851
45.—Octave Gagné, St-Uric, Matane.	850.5
46.—Louis Albert, St-Fabien, Rimouski.	850

(C) Chevaliers de l'Ordre du Mérite agricole, lauréats de la médaille de bronze et du diplôme de grand mérite.

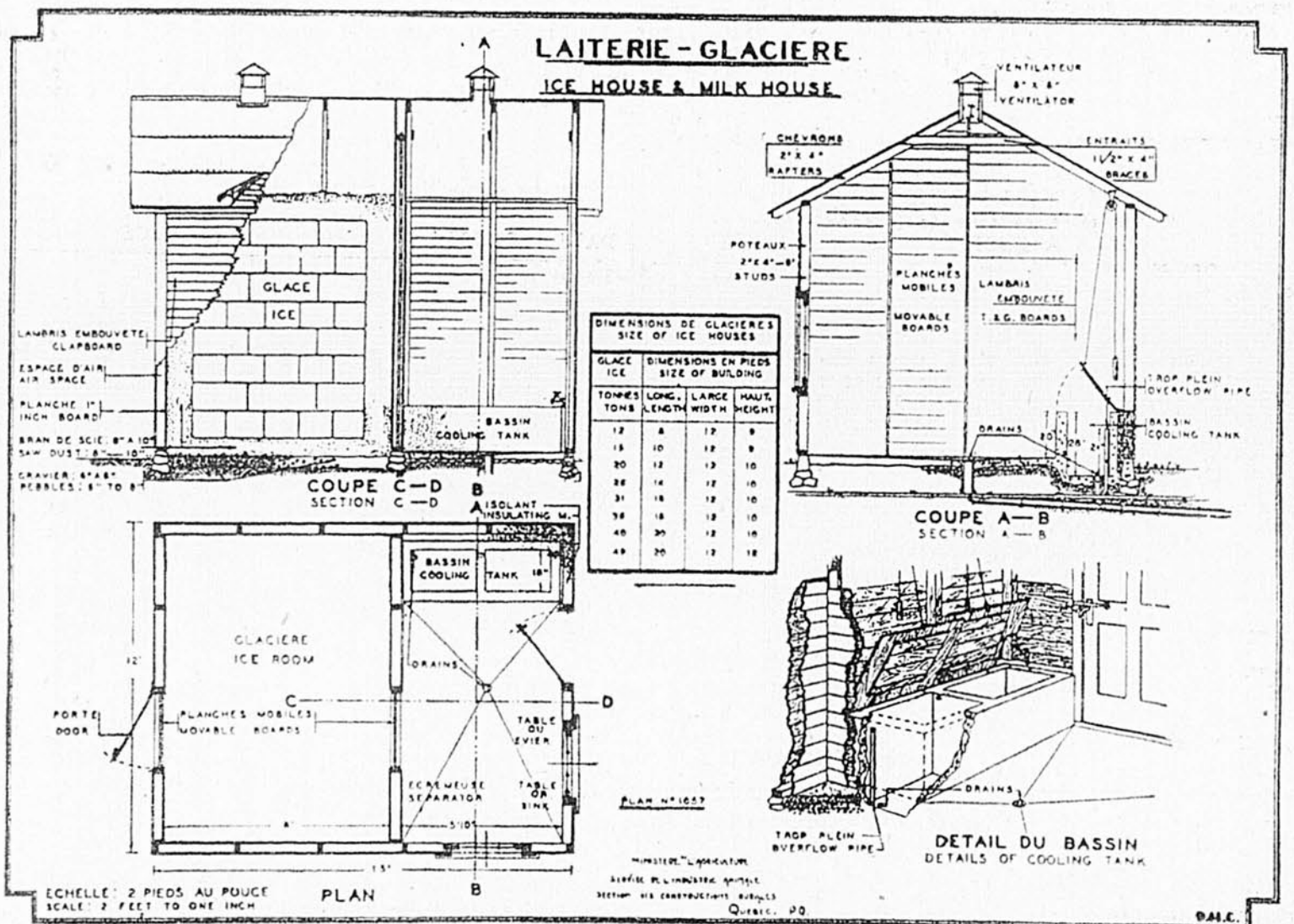
1.—Chs E. Dionne, Matane.	848.5
2.—Irénee St-Laurent, Ste-Luce, Rimouski.	848
3.—Nérée Bolly, Pointe Bleue, Roberval.	847
4.—Alphonse Beaupré, St-Valérien, Rimouski.	846
5.—Edgard Cormier, Cap Noir, Bonaventure.	844
6.—Mme Art. Lavoie, St-Simon, Rimouski.	842
7.—Louis Perrault, Ste-Flavie, Matane.	841
8.—Emile Belzile, Saint-Fabien, Rimouski.	838
9.—Charly Hovington, Sacré-Coeur, Saguenay.	837
10.—Thomas Dumais, Ste-Angèle, Matane.	836.5
11.—David Thibault, Vilmoncel, Abitibi.	836
12.—Samuel Caron, St-Donat, Rimouski.	835.5
13.—Joseph Blouin, St-Marc de Figerie, Abitibi.	835
14.—Jos. Turcotte, Ste-Félicité, Matane.	834.5
15.—Edgar Desbiens, Pic Bergeronnes, Saguenay.	833.5
16.—François Tremblay, Ste-Croix, Lac St-Jean.	833
17.—Em. Desjardins, Ste-Félicité, Matane.	832.5
18.—Alfred Belzile, St-Léon le Grand, Matapédia.	831
19.—Nap. Roy, St-Bonaventure, Bonaventure.	29
20.—Marcel Tremblay, Chicoutimi.	828.5
21.—Jos. Caron, St-Joseph de Légaré, Matane.	825
22.—Ludger Pelletier, St-Léon le Grand, Matapédia.	824
23.—J. E. Boivin, Baie St-Paul, Charlevoix.	822
24.—A. A. Tardif, Ste-Flavie, Matane.	820.5
25.—Sylvio Couture, St-Anaclet, Rimouski.	819
26.—Louis Boucher, Bic, Rimouski.	818.5
27.—Ferdinand Voyer, Bic, Rimouski.	818
28.—Antoine Roy, Ste-Flavie, Matane.	817
29.—Irénee Morin, Val Brillant, Matapédia.	816
30.—Eugène Robitaille, Belcourt, Abitibi.	815.5
31.—John Pitre, Cape Cove, Gaspé-Sud.	812.5
32.—Jos Casista, Bic, Ri-	

mouski.	812
33.—Luc Côté, Matane, Matane.	805
34.—Nap. Babin, New-Carlisle, Bonaventure.	804
35.—Ludger Fortin, St-Octave, Matane.	802
36.—J. Elie Desbiens, La-terrière, Chicoutimi.	798
37.—Ozée Lehoullier, Dupuy, Abitibi.	796.5
38.—F. X. Turcotte, Ste-Félicité, Matane.	792
39.—Jos. Beaulieu, fils, Ste-Luce, Rimouski.	787.5
40.—Samuel Gagnon, Cap Chat, Gaspé-Nord.	786.5
41.—Emile J. Landry, Carleton, Bonaventure.	785
42.—Louis Pelletier, Ste-Luce, Rimouski.	784.5
43.—Barthélemy Henry, St-Bonaventure, Bonaventure.	782.5
44.—Jos. Tremblay, Cape Cove, Gaspé-Sud.	782
45.—Mathieu Bonenfant, Les Boules, Matane.	781.5
46.—Edgar Dion, Cap Chat, Gaspé-Nord.	771.5
47.—Antoine Truchon, Ste-Félicité, Matane.	771
48.—Jos. D. Gagné, St-Zénon, Matapédia.	769
49.—Edgar Lawrence, Port Daniel, Bonaventure.	763
50.—David Thibault, St-Simon, Rimouski.	763
51.—Arthur Bail, Cape Cove, Gaspé-Sud.	759.5
52.—John Chouinard, Cape Cove, Gaspé-Sud.	753
53.—Xavier Villeneuve, St-Louis de Bagot, Chicoutimi.	751
54.—L. P. Labrie, Cap Chat, Gaspé-Nord.	750
(D) Diplômés de mérite:	
1.—Charles Gagnon, St-Fabien, Rimouski.	724
2.—Edmond Langlais, Petit Pabos, Gaspé-Sud.	702.5

Juges: R. R. Ness, Adolphe Cartier, Elzéar Campagna, C. A. Fontaine, secrétaire, Oscar L'ESSARD, secrétaire du Conseil d'Agriculture, Québec, le 31 août 1934.

L'effet général des changements douaniers adoptés dans les îles Fiji est d'augmenter la marge de préférence sur les importations du Canada et des autres pays de l'Empire.

PLAN GRATUIT de LAITERIE-GLACIERE aux CULTIVATEURS



Le plan ci-haut reproduit est celui d'une laiterie-glacière dont le rôle est de la plus haute importance dans la bonne conservation du lait et de la crème, par une réfrigération appropriée. De construction facile et économique, cette laiterie-glacière peut être érigée en moins de six jours de travail par deux hommes, au coût de \$100. à \$150, suivant

les dimensions adoptées et le matériel employé. N'importe quel cultivateur peut faire ce travail lui-même en suivant le plan qui lui sera fourni gratuitement sur demande par la Section des Constructions Rurales, Ministère de l'Agriculture, Québec.

Toujours à votre service

Vous qui êtes intéressés dans l'industrie laitière: Nous vendons toutes les machines et ustensiles servant à traiter le lait chez le cultivateur, le laitier et le fabricant de beurre, de fromage et de crème glacée.

Notre service et la qualité supérieure de nos produits sont une garantie de satisfaction.

ADRESSEZ VOS DEMANDES A

B. TRUDEL & CIE

304 PLACE D'YOUVILLE

Montréal.

Tél. MAquette 8067

Casier Postal 484

Feuilleton du "Bulletin"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

frimousses, aux lèvres un peu fortes, à la bouche un peu grande, au nez un peu retroussé, mais fraîches, de cette fraîcheur qu'on n'a guère qu'à vingt ans. Et puis, le contraste était amusant entre ces deux minois d'une étonnante ressemblance qui, pourtant, différaient d'une manière étrange. Mimi, en effet, avait les cheveux noirs, d'un noir d'ébène, et des yeux d'un bleu clair, transparents et rieurs. Lulu, au contraire, était blonde, blonde comme les blés mûrs, et ses yeux étaient noirs, très doux et un peu tristes, avec des reflets comme en à la velours. Mais cela suffisait-il pour qu'un jeune officier, — elles ne voyaient guère autre chose — vint dire: "Je n'ai que ma soeur. Vos ressources sont modestes. Unissons-nous pour fonder un foyer, pour marcher ensemble vers les charges de la famille, vers l'incon-

Quoi qu'il en fût, car il est fort difficile, sinon impossible, de devenir les secrètes pensées des jeunes filles, Hubert de Limeray sortit de chez les Verdier persuadé que Mimi et Lulu avaient, l'une et l'autre, renoncé au mariage.

Au fond, il n'en savait rien et se trompait peut-être, car naturellement elles ne lui avaient fait aucune confidence, ce qui eût été à la fois inconvenant et ridicule. Mais il avait eu l'impression qu'elles jouissaient de leur jeunesse, de la vie animée et passablement mondaine de Saumur, qu'elles jouissaient surtout de leur vie familiale paisiblement heureuse, et prenaient leur parti de vivre sans amour.

Au cours de leur causerie amicale, enjouée, mais assez banale, ainsi que l'est souvent celle de gens qui se retrouvent après une longue séparation, les "petites Verdier" lui étaient apparues comme de bon-

nes camarades, attirées vers lui par le souvenir d'une amitié d'enfance survivant aux années coulées. Les prunelles claires de l'une, les yeux foncés de l'autre avaient le même regard, et confiant et candide. Nul souci de coquetterie ne s'y lisait. Aucune arrière-pensée ne se caillait sous ces fronts purs, nimbés d'une auréole, blonde chez celle-ci, et, chez celle-là, d'un noir de jais.

"Tu viendras dîner quand tu le voudras, Hubert. Ton couvert sera toujours mis."

Telle était l'invitation cordiale et presque paternelle, que le colonel avait faite au jeune homme en le reconduisant jusque sur le seuil.

"Je suis infiniment touché de votre aimable pensée, mon colonel. Aussi souvent que cela me sera possible, j'en profiterai."

Ce n'était pas de vaines paroles de politesse. Hubert était bien résolu à fréquenter assidûment cette maison où il avait respiré une atmosphère véritablement familiale.

quartier des Ponts, il l'y a bâti. C'est, d'ailleurs, un hôtel magnifique. Son seul défaut est que l'on y accède assez malaisément par des rues mal pavées et tortueuses. Mais il est précédé d'un jardin ayant les proportions d'un parc. D'habiles jardiniers entretiennent dans ce vaste enclos des arbustes rares et d'admirables fleurs. Un perron couvert mène à un hall majestueux que continue une longue galerie. Cette galerie, ouverte au nord, sur le jardin, dessert l'ensemble des salons dont les portes-fenêtres donnent de plain-pied sur la terrasse qui regarde le midi.

Quand on pénètre dans ces salons, quand surtout on s'avance jusque sur la terrasse, on comprend, qu'en dépit des critiques, M. Gandoin se soit logé dans le quartier des Ponts. La Loire est à ses pieds et Saumur devant lui. Le fleuve, en sa tranquille et lumineuse beauté, semble prendre plaisir à s'allonger entre ses rives. La cité, qui s'étage au delà, lui sourit, de puis l'encorbellement des tourelles charmantes allégeant le lourd donjon carré de l'hôtel de ville, jusque aux courtoises et aux tours néo-gothiques du château.

"Que c'est beau! s'écria le lieutenant de Limeray, lorsqu'il fut introduit dans la belle demeure où l'on peut contempler ce spectacle."

Nous en jouissons d'autant plus, ma fille et moi, que nous sortons peu et n'avons guère d'autre distraction", répondit d'un ton modeste M. Gandoin.

NOUVELLES DES PRIX

CE QUE VOUS ACHETEZ

PRIX DU GROS, PRIS A MONTREAL

FARINE A PAIN	
Première patente	2.70
Deuxième patente	2.40
Fort à boulanger	2.35
Farine à pâtisserie	2.50
FARINE A ENGRAIS	
Low Grade	1.75
SOUS-PRODUITS DU BLE	
Son	25.25
Gru rouge	27.25
Middling extra	30.25
GRAINS	
Avoine C. W. no 1 d'alimenta.	.50
Orge C. W. no 3	.62
Maïs argentin	.92
Blé à engrais no 6	.78
TOURTEAUX DE LIN	
Première qualité	33.00
ANIMAUX VIVANTS	
Prix obtenus sur le marché de Montréal LUNDI, LE 3 SEPT. 1934	
(Par la Coopérative Canadienne de Bétail de Québec, Ltée)	
PORCS VIVANTS	
Porc à bœuf (Select)	89.25
180 à 220 lbs	89.25
PRIME DE \$1.00	
Porc à bœuf, 180 à 220 lbs.	89.25
Porc à bœuf, 160 à 230 lbs.	88.75
Porcs légers et à engrais	88.75
120 à 160 lbs.	88.75
Porcs lourds, 240 à 270 lbs.	88.75
Extra-lourds, 270 lbs ou plus	88.25
Truies	86.75-87.50
VACHES	
Choix	2 1/2 à 2 3/4
Bonnes	2 à 2 1/4
Moyennes	1 1/2 à 2 1/4
Communes	1 1/4 à 1 1/2
Très communes	1/2 à 1
VEAUX DE LAIT	
Choix	5 à 6
Bons	4 1/2 à 5
Moyens	4 à 4 1/2
Communs	3 à 3 1/2
VEAUX DES CHAMPS	
Bons	2 1/2 à 2 3/4
PRIX DE REMISE	
Coopérative Fédérée de Québec A QUEBEC	
OEUF	
A (gros)	.28
A (moyens)	.26
C	.20
LARD	
No 1, 90 à 140 lbs	.11
No 2, 140 à 174 lbs	.10
No 3, 174 à 225 lbs	.09 1/2
VEAUX ABATTUS ENGRAISSES AU LAIT	
Bon	.10
PRIX DE REMISE	
Coopérative Fédérée de Québec 130 rue St-Paul est, Montréal.	
(De la semaine finissant le 28 août 1934)	
BEURRE FRAIS	
No 1, pasteurisé	.19 7-8
No 1, non pasteurisé	.17 7-8
No 2	.17 7-8
FROMAGE BLANC	
No 1	.09 3-16
No 2	.08 3-16
FROMAGE COLORE	
No 1	.09 3-16
No 2	.08 3-16
Très important: aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.	
* * *	
(Prix de remise de la semaine finissant le 25 août, ci-dessous):	
POULETS VIVANTS	
A	.15
B	.13

SUCRE	
Granulé, sac de coton	5.30
Cassonade no 1	5.00
Cassonade no 2	4.90
MELASSE (Barbades)	
No 1, tonneau de 90 gals	46 1-2
No 1, baril de 25 gals	54 1-2
SEL	
Sel fin, sacs de 50 lbs en juin	.52
Gros sel, sacs de 140 lbs	.55
Sel en pierre, bloc de 50 lbs	.65
LARD SALE	
Le baril de 200 livres	
Gras de dos (50 à 60 porc.)	32.00
Gras de dos (60 à 70 porc.)	31.00
Gras d'épaule (25 à 35 porc.)	30.50
SAINDOUX	
Tinette de 60 lbs	10 1/4
Seau de 20 lbs	11
PETROLE	
Le gallon	
Imperial Royalite:	
Barils de bois de 42 gal.	.17
Imperial Royalite:	
Barils d'acier de 47 gal.	.17
GAZOLINE	
Le gallon	
Imperial Three Star:	
Barils de 47 gallons	.18
Ethyl	.20
A ces prix il faut ajouter 6 cents par gallon pour la taxe du gouvernement provincial.	
ENGRAIS CHIMIQUES SIMPLES	
La tonne	
Par chaux complets, F.O.B. Québec	
Superphosphate, 16 p. c.	15.50
Phosphate Thomas 16% ass.	\$20.50
Muriate de potasse 48%, sac de 200 lbs	\$49.50
Sulfate de potasse 48%, sac de 200 lbs	\$56.00
Sulfate d'ammoniaque, 20% d'azote, sac de 200 lbs	\$34.50
Nitrate de soude, 15% d'azote, sac de 100 lbs	\$46.50
LAPINS VIVANTS	
Doivent peser au moins 5 livres.	8c à 10c la lb.
OEUF	
A (gros)	.26
A (moyen)	.24
B	.23
C	.19
Pigeons vivants, le couple	.20
PORCS ABATTUS	
No 1	11 1/4
No 2	10 1/2
No 3	9 1/2
VEAUX ABATTUS	
engraissés au lait	
Bon	11 1/4
Moyen	10 1/2
Commun	9 1/2
PEAUX VERTES	
Prix fournis par la maison Martin & Stewart Hides, 845, rue Saint-Paul ouest.	
De bœuf, moins de 48 lbs	.04
De bœuf, plus de 48 lbs	.03

Marché du bétail à Montréal

Arrivages à la Pointe-St-Charles, lundi, le 3 septembre, 1934.
Bétail, 1888; veaux, 1964; porcs, 2224; moutons, 3869

Bétail

Bien que les expéditions étaient assez fortes les ventes se faisaient assez facilement quoique à des prix quelque peu en bas des niveaux de la semaine dernière. En plus des arrivages d'aujourd'hui il restait plusieurs centaines de bêtes à cornes qui n'avaient pu être vendues au cours de la semaine dernière. Les bons bouvillons se payaient de 4c à 4 1/2c la livre, quelques lots se vendant à 4 1/2c. Les communs et les moyens allaient de 2c à 3 1/2c la livre, soit une diminution d'un quart à un demi-sou la livre. Les bonnes vaches se vendaient de 2 1/2c à 3c; au moment où nous écrivons il n'y a pratiquement pas de vaches ou de taureaux communs de vendus, mais il y a lieu de croire que les ventes se feront à peu près sur la même base que la semaine dernière. Les sujets destinés à la mise en conserve allaient de 3/4c à 1 1/2c la livre.

Veaux

Les quantités de veaux offertes en vente aujourd'hui sont plus fortes qu'on ne s'y attendait, mais la demande est forte et les prix restent les mêmes; il y a même certaine amélioration dans le cas des bons veaux de lait qui se vendent de 5c à 5 1/2c, avec plusieurs sujets à 6c. Les veaux de lait moyens se payent de 4c à 4 1/2c et les communs aux alentours de 3c. Les veaux de champs sont de vente facile et rapportent 2 1/2c en moyenne, avec une marge allant de 2 1/2c à 2 3/4c la livre. On croit que les conditions plutôt favorables du moment ont d'assez bonnes chances de se maintenir et même de s'améliorer dans le cas des veaux de lait.

Moutons-agneaux

Le prix de l'agneau a dû fléchir par suite d'arrivages trop forts; il y avait près de 4000 agneaux en vente sur le marché. Si les maisons de salaison avaient commencé à geler de l'agneau en vue de l'entreposage, 4000 têtes ne seraient qu'une quantité insignifiante, mais dans les circonstances la consommation courante doit absorber tout ce qui est offert. Le prix payé pour les bons sujets a été de 5 1/2c la livre; les agneaux non châtrés de bonne qualité se vendaient 4 1/2c et les communs 3 1/2c la livre. La demande pour les moutons a été plutôt bonne et les prix allaient de 1 1/2c à 3c la livre. Notre impression est que le prix des agneaux a bonne chance de se reprendre quelque peu dès que les maisons de salaison commencent.

ront à faire de l'entreposage, soit vers le milieu du mois de septembre.

Porcs

Il y a eu amélioration dans les prix payés pour les porcs et le prix général payé aujourd'hui pour les porcs à bœuf a été de 9 1/2c la livre. Les acheteurs, dès l'ouverture du marché, ont manifesté l'intention de prendre tout ce qui était offert. Les sujets de choix bénéficiaient de la prime ordinaire de 81 par tête; les sujets de boucherie, les légers et les lourds subissaient une coupe d'un demi-sou la livre et les très lourds une coupe d'un sou la livre. Contrairement à ce qui était prévu par bon nombre, il y a quelques semaines, les conditions sur le marché du porc canadien semblent devoir se maintenir assez bonnes; les quantités de porcs qui seront disponibles pour le marché au cours des quelques semaines à suivre ne seront pas très fortes et les perspectives d'un marché d'exportation plutôt ferme permettent d'escompter que la récolte des porcs d'automne pourra se vendre dans des conditions assez intéressantes pour le producteur. La demande pour les truies était forte et les prix obtenus ont été de 6 1/2c à 7 1/2c la livre.

Coopérative Canadienne du Bétail, Limitée.
3 septembre, 1934.

Enchères de l'U. C. C.

MARDI, 4 SEPTEMBRE 1934
BEURRE

Pasteurisé no 1, 752 btes à 18 3-4.
Pasteurisé no 2, 11 btes à 18 1-4.

FROMAGE

538 btes, blanc no 1, 9 1-2.
30 btes, blanc no 2, 8 1-2.
245 btes, coloré no 1, 9 5-8.
9 btes, coloré no 2, 8 5-8.

Ces ventes sont organisées par l'U.C.C., sous la direction de M. Clinton Henderson, gérant de ces ventes pour le Comptoir coopératif de l'U.C.C. limitée.

Fruits et légumes

Arrivages pour la semaine se terminant le 4 septembre:
Fruits
Pommes 2
Autres fruits 59
Bananes 18
Autres fruits tropicaux 18
Oignons 5
Pommes de terre 5
Autres légumes 84
La température pour la semaine a été belle et assez chaude.
Arrivages: Les arrivages par charrs furent moins nombreux cette

semaine, 84 contre 112 la semaine dernière. En plus, les arrivages par fret qui ont entré 9 charrs de fruits et légumes, 1 char de fraises et 1 char de pêches, par expresse, en plus de 142 charrs de bananes, 5 charrs de cocos et 2 charrs de citrons qui sont arrivés par bateau.
Fruits domestiques: Tous les marchés locaux regorgent de fruits domestiques. Les Duchesses No 1 se vendent \$1.00-\$1.15 par boisseau, alors que les Domestiques sont cotées à .80-.90. Les Wealthy, de la Colombie canadienne, valent de \$2.15 la boîte. Les melons continuent à arriver en abondance, mais il trouvent bon preneur à .50 par panier de 16 pintes. Les tomates valent .30-.40 par panier de 11 pintes. Un char de fraises venant de la Colombie canadienne se vendit de \$2.00-\$3.00 par caisses de 24 chopines. La demande est encore pour les bleuets et les prix sont tout à fait stables.

Légumes domestiques: Les arrivages sont encore abondants. Les vieilles patates se vendent de .20-.25 par 80 lbs, et les nouvelles de .35-.40. Les oignons rouges et jaunes d'Ontario méritent encore \$1.10 par sac de 50 livres. Les pois de Gaspé valent toujours \$2.00 le boisseau.
(Division des fruits, Département d'Agriculture, Ottawa).

La loi des produits du bétail

Les modifications récentes apportées à la Loi des produits du bétail et qui ont été adoptées à la dernière session du Parlement pour la mise en vigueur de la loi, ont été l'autorisation des expéditions de bétail ou des agents qui font ce commerce en ce qui concerne l'exportation de bétail en vue sur la Grande-Bretagne. Elles spécifient les conditions que ces expéditeurs ou agents doivent remplir pour obtenir cette autorisation ou ce permis. La loi prévoit également un contrôle sur la qualité des animaux exportés. Un cautionnement peut être exigé des agents exportateurs. On peut exiger également, sous l'empire de la loi, que les conducteurs de véhicules commerciaux publics qui transportent des bétails ou des produits de bétails pour la vente garantissent la remise du produit exact de la vente aux personnes auxquelles ce produit doit revenir afin que les propriétaires puissent être sûrs d'obtenir le produit de la vente.

Elles pourvoient également à un élevage complet des bétails achetés aux points de rassemblement et aux abattoirs, semblable aux relevés exigés touchant les bétails vendus aux parcs à bétails, afin que l'on ait un relevé statistique complet des bétails vendus aux parcs à bétails et aux salaisons. La limite de temps donnée à une halle à bétails pour se conformer à un arrêté ministériel est réduite de soixante à trente jours et la responsabilité des

banques, des marchands à commission et des coopératives touchant l'usage des fonds déposés au compte des expéditeurs, est spécifiée d'une façon plus claire. En ce qui concerne les volailles, le Ministère fédéral de l'Agriculture est autorisé à édicter des règlements pour gouverner l'industrie des couvoirs dans les provinces qui demandent des règlements de ce genre. Une enquête à cet effet a été présentée par certaines provinces.

La qualité du fromage

Tous ceux qui sont au courant de la façon dont les fromages sont vendus au Royaume-Uni savent que c'est vers la fin de l'hiver et pendant les mois du printemps que le fromage canadien obtient le prix le plus élevé par comparaison aux prix des fromages des autres pays. Cette prime est donc offerte pour le fromage qui a été conservé longtemps. Si la qualité du fromage à la fin de la période d'entreposage est inférieure à la catégorie et à la qualité au moment de l'achat, la réputation du fromage canadien en souffre inévitablement, et une diminution subséquente de la valeur relative du fromage canadien par comparaison au fromage des autres pays se produit. En classant le fromage, le classeur donne son opinion sur la qualité au moment du classement, mais il peut, en fixant la catégorie, se laisser influencer par la qualité finale du fromage. Si la qualité d'une partie considérable du fromage canadien baisse entre le moment du classement et l'époque de la vente sur le Royaume-Uni, les prix payés aux producteurs canadiens pour les expéditions suivantes doivent être réduits en proportion.—J. F. Singleton, Commissaire de l'Industrie laitière et de la Réfrigération.

On estime que la récolte de blé japonais cette année est de 44,491,150 boisseaux. On considère que la consommation annuelle du blé est d'environ 45,000 boisseaux, de sorte que le plan de cinq ans, institué il y a deux ans par le gouvernement japonais pour cultiver suffisamment de blé pour les fins domestiques, paraît avoir été atteint dans la deuxième année de cette tentative.

Une expédition de pommes de l'Ontario en mannes (panier d'un boisseau), faite à titre d'essai en 1933) a été bien reçue en Egypte. Cette expédition se composait de pommes Ganos, Baldwin et Ben Davis, mentionnées dans l'ordre de préférence. La Ganos en particulier, dit le Commissaire canadien du commerce en Egypte, devrait pouvoir trouver un débouché dans ce pays car elle répond à la demande qui existe pour les pommes rouges.

Marché de la semaine, (29 au 4 sept. 1934) inclusivement

DATE	BEURRE	FROMAGE	OEUF	FRUITS ET LEGUMES	PATATES	VOLAILLES
29 août:	No 1: .19 1/2 cts. Le marché du beurre demeure stable. La demande n'est pas très forte mais on ne semble pas exercer de pression pour vendre.	Ont. bl. .10% col. .10 1/2 Qué. bl. .09% col. .10 Marché tranquille avec demande d'outre-mer moins forte.	Strictement frais: gros: 23-23 1/2 cts. Strictement frais, Moyens: 21-21 1/2 cts. B: 18 1/2-18 C: 17 1/2-18 Les prix sont à la hausse. Les réceptions ont légèrement tombé et comme la demande est bonne ce marché est très stable.	Les arrivages sont encore très nombreux, mais la demande est bonne, de sorte que les prix demeurent inchangés.	Inchangé	Peu de nouveau dans ce domaine; certaines lignes sont en bonne demande, alors que les autres sont négligées.
30 août:	No 1: .19%-19 1/2 Marché légèrement inférieur à hier.	Ont. bl. .10% Qué. col. .9% Même remarque que pour le beurre.	A Gros: .24; A Moy.: .22 B: .19 C: .18 Les deux premières classes ont augmenté de 1/2 à 1 sou alors que B et C sont très stables.		No 1: .45-.50	Stable
31 août:	Même chose qu'hier.	Ont. bl. .10 col. .10 1/2 Qué. bl. .08% col. .09% Le marché du fromage a quelque peu décliné.	Même chose qu'hier.		Même chose qu'hier	Stable
3 sept.:	Fête chômée.					
4 sept.:	No 1: .19-.19 1/2 cts Du à la Fête du Travail, les enchères de l'U.C.C. ont été remises à cet après-midi, et nous vous fournissons les prix. Les arrivages sont fort nombreux et la demande restreinte, d'où ce ton incertain.	Ont. bl. .10 cts Qué. bl. .09 1/2 col. .09% Ce marché est bien tranquille avec tendance à la baisse.	Gros A: .25-.25 1/2 Moyens A: .22 1/2-.23 B: .19 1/2 C: .18 1/2 Ce marché est très ferme avec tendance à la hausse pour les classes supérieures.	Marché très actif avec légères variations dues à l'offre et la demande.	Inchangé toujours	Tranquille, mais prix stables.

Feuilleton du "Bulletin"

La Légende du Donjon

par Pierre GOURDON

chose d'immatériel dans sa beauté grave. Elle semblait plus à sa place près de son père toujours en deuil qu'elle ne l'eût été, reine d'un jeune foyer joyeux. Ce rôle de moderne Antigone lui seyait. Elle s'y complaisait même. Ce fut, tout au moins, ce qu'Hubert conclut de son accueil, à la fois aimable et distant, de son sourire gracieux mais un peu détaché, de son regard souvent voilé sous les cils abaissés et qui, lorsqu'il s'éclaircissait d'une flamme, semblait fixé sur un idéal supérieur aux humaines joies.

Comme chez les Vertadiers, le jeune homme fut invité à revenir souvent. M. Gandoin ne lui dit pas, comme le colonel, que son couvert serait toujours mis, mais il exprima cordialement l'espoir de le voir, de temps à autre, égarer la solitude dans laquelle sa fille et lui vivaient. «Car nous ne sortons guère, Brigitte et moi. Je suis pris, presque toute la journée, par mes affaires.

Elle a ses oeuvres... Enfin nous ne voyons guère que ces bons Vertadiers, dont vous nous parliez tout à l'heure, et Mme de Distré. Je compte aller chez elle en sortant d'ici.
—Vous avez raison, approuva Brigitte. Cela lui fera plaisir.
Puis, se tournant vers son père: «Vous avez oublié de dire à M. de Limeray qu'il rencontrera parfois ici M. Gervail, dont la société ne lui sera certainement pas désagréable.
—Maurice Gervail est, en effet, un charmant garçon, expliqua M. Gandoin. C'est le fils de l'un de mes vieux amis. Je l'ai attaché, depuis plusieurs années, à ma maison. Il est maintenant mon fondeur de poudres. J'ai pour lui beaucoup d'estime.

L'industriel s'interrompit soudain, comme s'il craignait d'en avoir trop dit. Et, changeant de ton: «Nous recevons aussi un autre de mes principaux collaborateurs, Paul Colard».

Le lieutenant remarqua qu'en entendant prononcer ce dernier nom, Mlle Gandoin avait peine à réprimer une impression de contrariété. La discrétion lui interdisait de demander pourquoi. Il salua la jeune fille qui lui répondit par un gracieux «au revoir». Il remercia très chaleureusement M. Gandoin de son bienveillant accueil et partit.

Il revint sur ses pas, franchit de nouveau le pont Cessart, traversa la place de la Bilange et gagna la rue Dacier, qui, malgré son apparence moderne, l'amena jusqu'à la place Saint-Pierre où se rejoignent presque toutes les rues étroites et tortueuses du vieux Saumur.

Là, on se croirait à cent lieues du quartier neuf et clair avoisinant l'école et des rives lumineuses de la Loire toute proche. Les boutiques sombres, mais bien achalandées, de la rue Saint-Jean, des rues de la Tonnelière, de la Coasserie, du Puits-Neuf et du Marché-Noir, les hôtels vastes et moroses de la rue des Payens et de la rue du Temple, des rues Cendrière et du Puits-Tribouillet, les logis branlants de la Montée-du-Port, aux pignons surplombants bâtis en colombages, tout donne à ce coin pittoresque un air désuet de petite cité provinciale, qui serait un peu triste sans la clarté ambiante.

C'est rue Haute-Saint-Pierre,

quelques pas plus loin que le cheval de l'église, qu'est situé l'hôtel de Mme de Distré. La porte cochère est imposante, la voûte sous laquelle on pénètre solennelle. Une rampe de fer forgé tranchée sur la blancheur d'un large escalier de pierre.

Hubert fut introduit, par un vieux serviteur en habit de livrée, dans un salon haut d'étagé, un peu sombre, aux lambris anciens sur lesquels s'alignaient des portraits de famille. D'admirables meubles, un bahut de la Renaissance, une commode Louis XIV, une console et un bureau de la même époque occupaient les panneaux principaux, et autour de la cheminée, qu'ornaient une pendule de Boule, des fauteuils recouverts d'Aubusson formaient un cercle dont le centre était occupé par un épais tapis de Smyrne.

«Le lieutenant de Limeray», annonça le domestique.
En entendant ce nom, la comtesse de Distré se souleva un peu sur les coussins de la bergère où elle était assise et braqua son regard sur le jeune homme qui entra.

Après un minutieux et assez long examen, elle eut enfin cette exclamation émue: «Quelle bonne surprise!»
—Étant ici pour une période d'instruction, je ne voulais pas manquer, madame, de venir vous présenter mes hommages.
—Vous êtes mieux élevé que la plupart des jeunes hommes de vo-

tre génération, répondit la comtesse, et je vous en suis gré. Les vieillards sont sensibles aux prévenances.

—Mais vous êtes, madame, une excellente amie de ma famille. Il est tout naturel que...

Elle l'interrompit: «Ne cherchez pas à diminuer votre mérite, mon jeune ami. Beaucoup d'autres n'auraient pas agi comme vous».

Ces paroles étaient prononcées sur un ton autoritaire qui semblait en contradiction avec leur sens amical et louangeur. Evidemment Mme de Distré, même quand elle adressait des félicitations ou un mot aimable à quelqu'un, n'aimait pas à être contredite.

Sans être bien profond psychologue, le jeune lieutenant se rendait compte déjà du caractère dominant de cette femme, physiquement affaibli par l'âge, mais dont l'esprit gardait toute sa vigueur et dont la volonté devait, en toutes choses, s'imposer sans admettre ni résistance ni réplique.

Ce n'était pas que la comtesse lui parût d'humeur revêche. Très grande dame, et certes un peu hautaine, elle avait le franc-parler qu'autorisaient sa situation, son âge, le respect dont l'entourait l'élite aristocratique et bourgeoise dans cette petite ville et dans son voisinage. Mais à ce franc-parler se joignaient une politesse, aujourd'hui trop souvent oubliée, le don de réparties spirituelles et vives, amusantes quelquefois, le talent,

devenu si rare de la conversation. Mme de Distré avait dû être belle. On pouvait dire qu'elle l'était encore, à près de quatre-vingts ans. Car sa haute taille s'était à peine voûtée, son buste élégant ne s'était point épaissi, le fatal empiétement du visage n'en avait altéré qu'à demi les traits réguliers et les gracieux contours. Les yeux restaient vivants sous leurs paupières fléchies. Il y avait, sinon l'éclat de la jeunesse, un grand charme encore dans leurs prunelles claires, au reflet d'acier, au regard impérieux. Et de beaux cheveux blancs encadraient à souhait cette figure de vieille femme, que l'on regrettrait de n'avoir pas vue jeune, et dont la beauté n'avait pas été tout à fait vaincue dans la lutte contre le temps.

La visite d'Hubert fut plus longue qu'il n'avait pu le prévoir. Bien des sujets furent effleurés, mais le jeune homme constata que la vieille dame prenait surtout plaisir à l'interroger sur ses habitudes, sur ses goûts, sur ses idées, comme si elle eût voulu le bien connaître.

Ce questionnaire n'avait rien d'inquisitorial ni de déplaisant. Il se mêlait à la franchise d'un franc-parler sans humour ni sans charme. C'était quand même une sorte d'enquête habilement menée. Le lieutenant s'en aperçut et songea: «Cette douairière est plus dangereuse pour moi que Brigitte Gandoin et les petites Vertadiers. Car elle va entreprendre de me marier».

Il n'en répondit pas moins avec une inaltérable bonne humeur et une entière franchise aux questions qui lui furent posées. Il dit combien il aimait son métier, cette arme de la cavalerie si décriée de nos jours, et qui, à tant d'esprits, apparaît si désuète à côté des inventions modernes, qui semblent avoir transformé l'art de la guerre. «Mais il faudra toujours des cavaliers... De moins en moins nombreux, envieux par les uns, jugés inutiles par les autres, dénués par presque tous, nous maintenons haut et ferme, comme nos étendards, de glorieuses, de nécessaires traditions».

La vieille dame s'exaltait et approuvait avec une conviction fervente.

«Vous avez raison, mon ami!»
Puis Hubert de Limeray avoua ses rêves d'avenir.

«Aimer son métier, se donner tout entier à la carrière qu'on a choisie, — et je regarde la mienne comme la plus belle de toutes, — n'empêche pas, à mon sens, d'avoir droit au bonheur.
—Comment l'entendez-vous?»
Très intéressée, la comtesse avait de nouveau braqué son face-à-main sur le jeune officier.

Celui-ci s'aperçut qu'il s'était laissé entraîner trop loin. Il répondit, un peu évasivement: «Comme tous les honnêtes gens, madame, en épousant une femme vertueuse et charmante.

Suite à la page 4

Les débouchés pour le beurre et ses substituts

AUX ANTILLES ANGLAISES
(J. C. Britton, sous-commissaire du Commerce)

Port d'Espagne, le 20 juillet 1934. — Le beurre et ses substituts sont employés presque entièrement par les indigènes et les créoles du groupe oriental des Antilles anglaises et la Guyane anglaise pour la cuisson, au lieu du saindoux, du crisco, etc., et, comme il n'y a aucune production domestique, il se fait de grosses importations annuelles. A cause de son usage répandu pour la cuisson, la plus forte partie des importations de beurre est connue comme du beurre de cuisson. Autrefois, plusieurs marques de beurre de cuisson française dominaient le marché, mais récemment des beurres anglais et irlandais ont obtenu une assez large part des affaires. Le beurre de cuisson français est fortement salé, d'une riche couleur rouge, avec une saveur rance, et, bien qu'il soit fermement établi sur ces marchés, sa vente est en diminution, surtout comme conséquence de la prime sur la monnaie française et du fait que le consommateur est sans cesse mis au courant par des réclames continuelles de la valeur nutritive supérieure du beurre frais pur et de ses substituts.

Les importations totales de beurre et des substituts du beurre aux colonies de la Trinité et de Tobago, à la Barbade, ainsi qu'aux îles du Vent et Sous-Vent en 1932 ont représenté une valeur de \$134.383, vis-à-vis de \$131.869 en 1931. La Guyane anglaise a importé du beurre et des substituts du beurre d'une valeur de \$162.365 en 1932 et de \$131.341 en 1931. Comme les chiffres ci-dessus le montrent, il y a une assez grosse consommation de beurre dans ce territoire, en dépit du fait que 80 pour cent de la population, dont le total est d'environ 1.700, même les plus communs de ces produits sont des articles de luxe.

La Nouvelle-Zélande et l'Australie ont fourni du beurre frais et en boîtes de fer-blanc d'un prix et d'une qualité au niveau de la concurrence, et au cours des quelques dernières années la plus forte partie du beurre vendu est venue de ces sources. Il y a très peu d'envois directs qui sont reçus de ces pays, tous les approvisionnements arrivant par la voie du Royaume-Uni. Le Canada était autrefois un important exportateur de beurre de table à ces marchés. Cependant, dans le cours des cinq ou six dernières années les importations des principaux pays fournisseurs du monde ont augmenté rapidement, aux dépens du Canada. Ceci est attribuable surtout au fait qu'il est possible d'obtenir au Canada de plus hauts prix que sur ces marchés, et parce que les exportateurs de beurre canadien ne trouvent pas profitable d'offrir à des prix pouvant concurrencer les approvisionnements du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, et de l'Argentine.

Comme ce marché accorde beaucoup d'importance à la question du prix, les substituts du beurre qui se détaillent meilleur marché que le beurre, se vendent assez bien. L'oléomargarine est de beaucoup le plus important de ces substituts; la Hollande et le Royaume-Uni sont les principaux fournisseurs.

La plus grosse partie du beurre et des substituts du beurre se vend par l'intermédiaire d'agents à la commission situés dans les principaux centres du commerce. Quelques-unes des plus grosses agences à la commission importent directement, tandis que les petits agents envoient les commandes qu'ils obtiennent à leurs commettants à l'étranger.

Le beurre et les substituts du beurre produits par l'Empire britannique bénéficient du régime tarifaire de la nation la plus favorisée à leur importation dans chacune des colonies.

(Bulletin des Renseignements Commerciaux).

Date de cueillette des pommes fameuses

Depuis quelques années la pomme Fameuse mûlit ou blétille, ou en d'autres termes se décompose prématurément dans l'entrepôt. L'amollissement du cœur (*Core loush*), le type le plus commun de décomposition rencontré dans cette variété, est devenu si général dans certains districts qu'il constitue aujourd'hui un grave problème commercial.

La Station expérimentale de Frédérickton, N.-B., étudie actuellement ce problème sous plusieurs aspects. Elle a fait un essai de cueillette sur cette variété en 1933 pour voir si la phase de maturité ou se trouve la pomme au moment où elle est cueillie à quelque rapport avec ce type de décomposition en entrepôt. Des pommes Fameuses sur différents arbres ont été cueillies à cinq dates différentes, à intervalles d'une semaine. Les pommes de la première cueillette étaient tout à fait vertes, celles de la cinquième cueillette beaucoup trop mûres, et celles de la troisième étaient à peu près à la phase de maturité à laquelle les pommes Fameuses sont généralement cueillies au Nouveau-Brunswick. Des échantillons représentatifs de chaque cueillette ont été examinés à intervalles d'un mois pendant tout l'hiver, le dernier examen a été fait au commencement d'avril.

Quelques observations intéressantes ont été faites au cours de cet essai. La couleur des pommes laissait beaucoup à désirer à la première cueillette, puis elle s'est améliorée d'une façon assez régulière jusqu'à la quatrième cueillette. En ce qui concerne le goût, dans les examens de novembre et de décembre, les pommes de la cinquième cueillette étaient de beaucoup les meilleures, celles de la première les moins bonnes, tandis que les autres venaient entre les deux.

Les pommes de la cinquième cueillette paraissent très belles, et cependant, elles avaient développé un cœur très aqueux; de 65 à 90 pour cent des fruits étaient affectés sur les différents arbres. Ce cœur aqueux a disparu pendant la conservation sans laisser d'effets nuisibles apparents. En fait, d'une façon générale, les pommes de la cinquième cueillette se sont mieux conservées que toutes les autres; il y a eu moins de cœur mou dans ces fruits que dans les autres.

En vue de ces observations, qui ne doivent être considérées que comme préliminaires, puisqu'elles n'ont duré qu'une année, il semble qu'il n'y ait rien à gagner à cueillir la Fameuse plus tôt qu'on le fait généralement. On sacrifie beaucoup en ce faisant à la couleur, à la grosseur, à la qualité et à l'apparence générale, sans gagner d'avantages correspondants dans la conservation. Lorsque la cueillette est retardée, on court le risque de perdre beaucoup de pommes qui tombent de l'arbre, à moins qu'on ne soit prêt à faire deux cueillettes de cette variété.

Nous ne recommandons donc pas, au point où nous en sommes, de faire de changements radicaux dans la date de cueillette des pommes Fameuses.

(L. C. Young, surintendant adjoint, Station expérimentale, Frédérickton, N.-B.).

Les éleveurs de renards

Saint-Hyacinthe, 5. (D.N.C.) — M. J.-N. Francoeur, ministre des Travaux publics, de la Chasse et de la Pêche, a accepté de devenir président honoraire de l'Association des éleveurs de renards des Cantons de l'Est, dont le siège social est à Saint-Hyacinthe. Il a écrit à ce propos au Dr B. Rajotte, médecin-vétérinaire de cette ville, secrétaire-trésorier de l'Association. M. Francoeur a aussi décidé de maintenir en fonctions le Dr Rajotte, comme expert du gouvernement auprès des cultivateurs, pour ce qui concerne l'élevage du renard. Le Dr Rajotte relève directement du M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Chasse et de la Pêche.

Dans différents districts de l'Ecosse, les salaires hebdomadaires des travailleurs mariés, qui comprennent le montant payé en argent et en nature, sont les suivants: dans les comtés du sud, de \$7,84 à \$9,30; dans la vallée basse de Clyde, \$8,84 à \$9,48; dans le reste de la région du centre, \$7,98 à \$10,20; et dans les comtés du nord et du nord-est, \$6,74 à \$7,58. En Ecosse, en général, le salaire hebdomadaire d'un ouvrier non marié est de 6,76. — *Scottish Journal of Agriculture*.

Vérités lues ici et là...

Un moyen de surprendre les acheteurs, c'est de mettre les grosses pommes au fond des paniers ou des barils.

Une grande cause de mécontentement parmi les producteurs, lorsqu'ils reçoivent leurs retours pour leurs produits, peut-être mise au compte de leur propre négligence et de leurs propres méthodes de production et de préparation de leurs produits pour le marché.

L'organisation de vente qui ne classe pas ses produits se livre à un commerce de coupe-gorge, et c'est sa propre gorge qu'elle coupe.

Les cultivateurs perdent plus, chaque année, en payant des frais de transport et de vente sur des produits sales, inférieurs, mal classifiés et non finis, que ne pourraient leur faire économiser la meilleure coopération sur la terre.

Les seuls moyens qu'il y ait à la portée des producteurs pour augmenter leurs profits sont: Produire mieux, afin que le consommateur achète plus et paye mieux; réduire le coût de production; réduire les frais de vente; vendre en coopération.

Etes-vous membre d'une coopérative? Essayez-vous de faire votre part pour assurer vos succès? Travaillez-vous pour lui aider?

Il est très rare que la critique puisse faire du bien à une organisation, même si cette organisation se prête à la critique.

Il y a des gens à qui il semble tout naturel de ne voir que le mauvais côté des choses; on croirait qu'ils se font une vocation d'avoir toujours à redire de tout et de tous. Etes-vous de ceux-là?

Étudier les faits, les apprécier et les juger est une excellente chose, mais à la condition qu'on ne fasse dans le but de provoquer une amélioration, et si l'on veut critiquer, que l'on ait quelque chose de mieux à proposer.

Le prix de revient du porc

(Notes des fermes expérimentales)

Le porc est l'un des produits qui paraissent toujours être d'un bon rapport pour le producteur, une année dans l'autre, déduction faite du coût des aliments consommés.

À la Ferme expérimentale fédérale de Nappan, N.-E., nous avons pris note, pendant un certain nombre d'années, du prix de la nourriture nécessaire pour élever des jeunes porcs à partir de la naissance jusqu'au sevrage (six semaines), et également à partir du sevrage jusqu'à ce qu'ils soient prêts pour la vente.

Le coût moyen, en nourriture, pendant 11 ans, de l'élevage des jeunes porcs jusqu'à l'âge de six semaines a été de \$3,18. Si l'on ajoute ce montant de \$3,18 à la valeur de la nourriture nécessaire pour développer l'animal jusqu'au point où il est bon pour la vente (moyenne de 11 ans), on obtient un montant total de \$7,81 par cent livres de poids vif.

La valeur marchande moyenne par cent livres de poids vif, pendant la même période a été de \$9,41. Ceci laisse une marge de \$1,60 le cent, soit \$2,20 sur un porc à bacon de 200 livres.

Dans ce calcul des frais de nourriture pour produire cent livres de porc, tous les aliments sont comptés aux prix du marché et les aliments cultivés sur la ferme sont comptés au prix de revient, qui comprend le loyer de la terre, l'emploi des machines, la main-d'œuvre, etc. Si l'on tient compte du fait que sur la ferme ordinaire, l'élevage du bacon est pratiqué comme une industrie annexe et que cet animal consomme beaucoup de déchets qui ne pourraient être vendus, les chiffres que nous venons de citer semblent démontrer d'une façon bien claire que le porc à bacon est en moyenne un animal d'un assez bon rapport sur la ferme ordinaire.

C'est l'animal d'une bonne souche qui est le plus avantageux, car c'est lui qui fait l'utilisation la plus économique des aliments qu'il consomme, à condition qu'il soit nourri d'une façon rationnelle, et il donne également une proportion plus élevée de porc select que l'animal bâtarde ou qui provient de souche de qualité médiocre.

W. W. BAIRD, Surintendant, Ferme expérimentale fédérale, Nappan, N.-E.

Lauréat du Mérite agricole

M. François Tremblay, d'Hébertville, obtient la médaille d'or

Québec, 30 — M. François Tremblay, d'Hébertville, s'est classé au premier rang des concurrents pour la médaille d'or dans le concours du Mérite agricole tenu cet été dans la cinquième région provinciale. C'est ce qu'a annoncé hier soir M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, sur réception du rapport préliminaire des juges du concours.

M. Tremblay, a ajouté M. Grenier, a conservé un total de 924 points sur un maximum possible de mille. Nous n'avons pas encore devant nous le détail de la classification des cent onze concurrents inscrits, mais nous savons cependant que la première médaille d'argent a été obtenue par l'École d'agriculture de Rimouski, avec 948,5 points. La ferme des Soeurs du St-Rosaire, Rimouski, avec 938 points, son troisième concurrent parmi les concurrents pour la médaille d'argent. Vient ensuite l'Hospice Sainte-Anne de la Baie-Saint-Paul, avec 928 points, et M. Raoul Tremblay, de Saint-Octave, avec 900,5 points. "En l'absence de M. Adélard Godbout, je suis heureux de féliciter, par l'intermédiaire de la presse, ces heureux concurrents en attendant de recevoir le rapport final des juges qui nous donnera la classification de tous les participants à ce tournoi agricole annuel."

Tel que les journaux l'ont déjà annoncé, la proclamation des lauréats du concours du mérite agricole et la remise des décorations aux vainqueurs auront lieu mercredi prochain, 5 septembre, au parc de l'Exposition provinciale de Québec.

Conservation du jus de pomme

Le jus de pomme, ou le cidre doux, est l'un des plus sains et des plus économiques de tous les jus de fruits. C'est une excellente boisson, très appréciée à la maison, et qui fait également une boisson excellente pour les punchs, les sorbets glacés, etc.

Il faut savoir d'où vient le jus de pomme que l'on désire conserver. S'il vient d'une presse qu'on laisse aigrier ou moisir, il n'a pas un goût aussi bon et il est aussi plus difficile à stériliser.

Mettez le jus frais dans une jarre vernie ou dans un récipient émaillé et laissez-le reposer pendant douze heures. Enlevez ensuite le jus par-dessus le sédiment en vous servant d'un siphon ou d'une pulsette.

Si vous vous servez de bocaux à conserve, remplissez-les jusqu'à bord avec du jus froid et posez le couvercle par-dessus. Mettez ces bocaux remplis de jus sur un feu doux, dans une bouillotte à laver, et recouvrez-les d'eau froide. Chauffez l'eau lentement jusqu'à 170°F, et tenez-la à cette température pendant dix minutes pour les chopines et quinze minutes pour les pintes. Enlevez alors les bocaux, bouchiez-les parfaitement et essayez-les pour voir s'ils coulent.

Si vous vous servez de bouteilles ou de cruches, chauffez d'abord le jus à 110°F. Remplissez les bouteilles de ce jus jusqu'à deux pouces du dessus et bouchiez-les immédiatement. Servez-vous de bouchons et de capsules pour boucher les cruches d'un gallon. Stérilisez les métaux dans de l'eau à peu près la même température que les bouteilles et qui est ensuite chauffée lentement jusqu'à 170°F. Tenez les chopines pendant dix minutes à cette température, et les gallons pendant trente minutes. Vous pourrez laisser les bouteilles dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment refroidies pour être touchées.

Le cidre doux conservé de cette manière laisse un sédiment, mais que l'on peut éviter en le versant avec soin. Les essais conduits à Laboratoire des produits de fruits de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont démontré que les variétés Russet, Ribston, Scott Winter, Baldwin, Maxey, Bussell, Nonpareil, et un mélange de Ben Davis et Spy sont excellentes pour la fabrication du cidre doux.

(R. W. Aronzo-Jones, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.) Les rapports de Moscou indiquent que la production de machines à moissonner, et spécialement de moissonneuses-batteuses, a grandement retardée et que ce retard a exercé un effet nuisible sur les opérations de la moisson.

Produisons de la graine de navets

Le cultivateur du bas St-Laurent, qui cultive quelques acres de navets ou choux de Siam pour nourrir ses bestiaux, aurait bien des avantages à produire lui-même sa graine. Ainsi il aurait la certitude d'employer de la semence d'une variété préférée et de plus il pourrait toujours escompter sur un rendement raisonnable d'une graine d'excellente qualité puisqu'il est généralement admis d'après les expériences accumulées aux fermes expérimentales, que partout où l'on peut obtenir une bonne récolte de choux de Siam on peut aussi produire de la graine. Les résultats des expériences faites à cette station nous apprennent que nous pouvons récolter jusqu'à près de 1.000 livres de graines de choux de Siam à l'acre.

Les racines que l'on veut repiquer pour la production de la graine doivent être soigneusement choisies à l'automne, c'est-à-dire parfaitement saines, exemptes de maladies et ressemblantes au type idéal de la variété au point de vue de couleur, grosseur, forme et caractère général du collet. Les racines de grosseur moyenne sont les plus recommandables puisque les petites ne sont souvent pas assez pourvues en réserve alimentaire quand les grosses par ailleurs sont rarement saines et se conservent plus difficilement.

Les porte-graines doivent être manipulés avec soin afin d'éviter les blessures qui sont la source de la pourriture, laquelle à son tour réduit la vitalité et la productivité. En les arrachant il faut laisser autant de racines fibreuses aux racines qu'il est possible et il faut couper la tige seulement à l'aide d'un couteau tranchant. En hiver les porte-graines doivent être conservés de façon à ce qu'ils ne se dessèchent ni qu'ils restent trop humides afin de leur garder une bonne vitalité. C'est pourquoi il serait bon de les garder dans une cave bien ventilée où la température varierait habituellement de 38 à 45 degrés F. Les racines peuvent ensuite être placées dans un petit enclos en planches non espacées sur un plateau de 3 pieds recouvertes d'une couche de paille pressée d'environ six pouces, laquelle est ensuite surchargée d'une couche de quatre pouces de sable fin. Ceci empêchera la trop grande évaporation des racines et conservera par ailleurs un degré convenable d'humidité.

En transplantant les racines au printemps, on évitera de les exposer à grand soleil une fois enfoncées en recouvrant d'un pouce de terre environ. La plantation doit se faire, ici, aux premiers jours de mai en rangées espacées de quatre pieds et les racines à trois pieds l'une de l'autre dans les rangées. En même temps que cette méthode simplifie la récolte, elle en facilite l'entretien puisque les mauvaises herbes et surtout la moutarde ne peuvent pas être tolérées.

Comme les plantes mûrissent très irrégulièrement, il est nécessaire de faire plusieurs récoltes et à chacune d'elles on coupera avec un couteau les tiges mûres et on les placera ensuite dans de grands sacs en coton pour les laisser se dessécher ensuite dans un hangar. Au cours de l'hiver la graine sera extraite des gousses en battant ces sacs au moyen d'un fléau.

J.-B. PELLETIER, Assistant-régisseur, Station expérimentale.

Division fédérale de l'industrie animale

Exposition de Sherbrooke
Concours des cerclés
de jeunes éleveurs

Classe: 1. — Championnat du concours entre cerclés.

Le Cercle de Jeunes Éleveurs suivra à mérite d'un pouce de terre environ. La plantation doit se faire, ici, aux premiers jours de mai en rangées espacées de quatre pieds et les racines à trois pieds l'une de l'autre dans les rangées. En même temps que cette méthode simplifie la récolte, elle en facilite l'entretien puisque les mauvaises herbes et surtout la moutarde ne peuvent pas être tolérées.

Cerclés de jeunes éleveurs, de veaux d'Inverness (Shorthorn). — Propagandiste fédéral: C. Ross Healy; agronome du comté, S. P. Béliveau; exposants, Allen Learmouth, Kenneth Learmouth, Douglas Mooney.

2. — Championnat des classes d'un an.

Le membre suivant a gagné un an de laine de la Canadian Cooperative Wool Growers, Ltd., Lennoxville, pour le sujet d'un an proclamé Grand Champion des classes d'un an (entre races).

M. John Johnston, Fitch Bay.

3. — Championnat des classes individuelles des veaux.

Le membre suivant a mérité la coupe donnée par l'Exposition de Sherbrooke, pour la génisse procla-

— Moi aussi.

— Veux-tu que je t'en s'agit: je veux voir marier.

— Mais, madame.

— Laissez-moi parler. Vous m'avez dit vous-même que le bonheur dit vous, comme pour tous les honnêtes gens, consistait à épouser une femme vertueuse et charmante. Avez-vous changé d'avis?

— Non, madame.

— De plus, vous m'avez affirmé que votre choix n'était pas encore fait.

— C'est exact. Mais je ne suis pas pressé.

— Je le suis, moi, parce que j'ai trouvé ce qu'il vous faut.

— Vous avez?

— Oui.

— Ou ça?

— Ici. Voyons, épouseriez-vous une jeune fille folle, spirituelle, intelligente, instruite, ayant beaucoup d'entrain, mais très sérieuse au fond, et femme de devoir, avant tout?

— Tant de qualités sont faites pour plaire, répondit un peu étonné Hubert que cette énumération de charmes et de mérites se dissuadait, mais qui se défiait des appréciations, peut-être trop partiales, de cette mariée.

La vieille dame ne releva pas ce qu'il avait d'abord peu encouragé, tenant dans la réponse du jeune officier. Elle continua:

— J'ajoute que cette jeune fille a une dot de huit cent mille francs et qu'elle posséderait plus de trois millions après la mort d'un grand-

Saveur distinctive



MÉLANGE ORANGE PEKOE
pour une occasion spéciale

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

6227

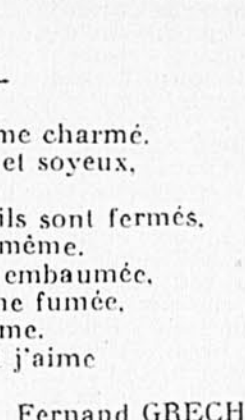
6227

6227

6227

L'énergie motrice sur la ferme

Le Comité des Problèmes du pionnier a chargé M. H. R. Robson et le professeur G. L. Shanks, de l'Université du Manitoba, d'étudier la façon plus ou moins complète dont les cultivateurs manitobains utilisent l'énergie motrice à leur disposition et une série d'essais de traction, au total 45, ont été conduits pour voir jusqu'à quel point les chevaux et les tracteurs sont surchargés ou souschargés. Les essais de traction effectués pendant cette enquête, dit la Revue "Agriculture Scientifique", démontrent bien clairement que le conducteur ordinaire est très mal renseigné sur l'énergie que développent ses chevaux ou son tracteur. On a vu, par exemple, en ce qui concerne les machines tirées par les chevaux, trois chevaux qui tiraient la même charge que six chevaux et quatre chevaux qui tiraient autant que huit chevaux. En ce qui concerne les conducteurs de chevaux il y a tout autant de chances pour que les chevaux soient trop chargés ou qu'ils ne le soient pas assez. En ce qui concerne les tracteurs on ne peut pas dépasser un minimum fixe et tous les tracteurs mis à l'essai dans cette enquête ont été trouvés sous-chargés. Il n'existe pas de simple méthode pour savoir quand la charge des tracteurs est suffisante et c'est pourquoi l'on a trouvé dans ces essais que le tracteur ordinaire avait une charge insuffisante.



Suite à la semaine prochaine

Un congrès d'"habitants"

L'épiscopat et l'Union — L'organisation économique de la classe rurale — L'historien de Jacques Cartier, oublié par le comité qui a organisé les fêtes du 4e centenaire, est acclamé par les "habitants"

Hier se tenait, à Valleyfield, le congrès diocésain de l'Union catholique des Cultivateurs. Une centaine d'agriculteurs s'étaient rendus pour discuter les problèmes les plus importants pour la profession agricole et le race canadienne-française: établissement des fils de cultivateurs, colonisation, caisses populaires, électrification rurale, etc.

S. E. Mgr Langlois faisait remarquer que c'était "l'élite de l'élite". Mais si on avait annoncé une assemblée politique! Nous aurions vu accourir des foules pour entendre vanter le rouge ou le bleu... Quand tous les cultivateurs de notre province suivront-ils le conseil de S. E. Mgr Courchesne: "Mêlez-vous de vos affaires, mais mêlez-vous-en!"

L'évêque de Valleyfield a voulu quitter ses absorbantes occupations pour discuter avec ses cultivateurs les questions qui devraient les préoccuper le plus. Avec quelle conviction! Il leur a montré sa cathédrale renaissant de ses ruines grâce à la coopération de ses diocésains. Quelles merveilles les cultivateurs pourraient accomplir s'ils savaient transposer sur le terrain professionnel ce magnifique esprit coopératif!

Parce que nous n'avons pas écouté la voix de nos évêques, notre race a partiellement perdu sa vocation agricole; elle a émigré aux Etats-Unis où s'est entassée dans nos villes. Combien de nos problèmes nationaux et économiques seraient réglés si tous les descendants des 60,000 de 1760 s'étaient établis sur les terres de leur pays!

Aujourd'hui, nos évêques, d'accord avec tous les économistes, enseignent que l'association professionnelle est l'unique planche de salut pour la classe agricole.

Dans un article dédié à la délégation envoyée par la France pour célébrer le quatrième centenaire de la découverte du Canada, M. Omer Héroux signalait le rôle joué par l'"habitant" dans nos quatre siècles d'histoire.

C'est à peu près la seule note historique que nous ayons fait entendre à nos visiteurs. Le comité d'organisation des fêtes a même oublié d'invoquer, fût-ce pour le plus modeste goûter, l'historien même de Jacques Cartier, l'écrivain qui a brossé les pages les plus vibrantes sur la naissance de notre race. On aurait traité d'imbécile, il y a un an, celui qui aurait prédit qu'on fêterait le quatrième centenaire de la découverte du Canada sans inviter l'abbé Lionel Groulx...

De passage dans son petit pays avec le chevalier Emile Grothé, M. l'abbé Groulx est venu saluer les congressistes: ceux-ci avaient donc le privilège, refusé à nos visiteurs d'outre-mer, d'entendre cet éveilleur national leur faire un de ces résumés historiques dont il a le secret. Il a dit aux cultivateurs canadiens-français pourquoi ils doivent être fiers de leur profession; il leur a dit surtout comment ils pourront sauver leur profession par l'instruction et l'association.

Notre province est en retard de cinquante ans sur les autres, dit-il, parce que nous avons trop retardé à organiser, chez nous, l'enseignement supérieur de l'agriculture. La science a révolutionné l'industrie agricole comme les autres. Les recherches scientifiques sont à la base de tout progrès. Si tous les pays étaient soumis aux mêmes conditions de milieu, les enquêtes et expériences poursuivies ailleurs vaudraient pour résoudre les problèmes agricoles de la province de Québec. Mais les circonstances physiques et économiques qui conditionnent notre production agricole diffèrent énormément de celles des autres pays. Il nous faut des recherches scientifiques et un enseignement approprié à notre milieu. C'est parce qu'elle a manqué de ce fondement essentiel que notre agriculture est dans le marasme.

C'est par l'enseignement supérieur que nous rebâtirons notre agriculture sur des bases solides: âme et cerveau de notre enseignement agricole à tous ses degrés, il fait encore défaut chez nous.

M. l'abbé Groulx ajoutait que notre agriculture manque d'organisation. On dit que votre profession aux besoins si variés, exigeant tant d'adresse et d'initiative, vous rend plus intelligents que l'ouvrier habitué à répéter le même mouvement en arrière d'une machine. Mais prouvez-le, en entrant dans l'Union catholique des Cultivateurs. Les ouvriers n'ont pas attendu d'être mangés tout ronds pour s'organiser en syndicats professionnels.

Les cultivateurs se font exploiter par les trusts qui manipulent leurs produits et par ceux qui leur vendent des machines ou des matériaux pour leur ferme. Ils vont perdre leur réputation d'intelligence s'ils continuent à se laisser tondre, à se renfermer dans un individualisme dicté par la routine, la méfiance ou un méprisable esprit de parti.

Notre classe agricole a su se défendre admirablement contre tous les adversaires qui l'ont assaillie depuis quatre siècles. C'est la première fois qu'elle se trouve sans défense parce qu'elle refuse de se servir de l'arme moderne et toute-puissante de l'association professionnelle et de la coopération.

M. l'abbé Groulx avait commencé par se réclamer de son origine terrienne. Enfant, il a fauché avec une faux plus grande que lui, mais il s'est habitué à regarder plus loin que son instrument. Ceux qui l'ont entendu hier ont constaté que l'étude du passé lui inspire de fécondes leçons pour le présent.

Albert RIOUX

Aux amateurs de belles photos

CONCOURS ET PRIX

L'Office Provincial du Tourisme reçoit de partout d'excellentes photos de photographes ou d'amateurs qui veulent prendre part au grand concours de photos de chez-nous, qui se terminera le 1er octobre prochain.

Les prix attribués sont comme suit: 1er prix: \$50.00; 2ème prix: \$25.00; et 85 prix de \$5.00 chacun. C'est tout de même agréable de croquer sur le vif un joli sujet de chez-nous et de gagner un prix par dessus le marché.

Les sujets intéressants ne manquent pas dans notre belle province et comme ce concours est organisé dans le but de la mieux faire connaître et apprécier chez-nous comme à l'étranger, nos amateurs devraient profiter de ce grand concours pour se mettre immédiatement à l'œuvre.

Ce concours est ouvert à tous, peu importe la nationalité ou le domicile.

Aucune restriction n'est imposée quant à la fabrication de l'appareil, de la pellicule ou du papier ni à la dimension pourvu qu'on fasse parvenir en même temps et la photo et la pellicule.

Les conditions sont donc faciles à remplir même pour les amateurs, qu'on se fasse donc un plaisir d'y participer.

Tout envoi doit être adressé comme suit:

"Concours de Photographies", Office Provincial du Tourisme, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Exposition agricole à Blue Bonnets

Toute la population de Montréal applaudira d'apprendre qu'elle aura enfin l'occasion de visiter une exposition agricole qui se tiendra aux limites de la ville, les 19 et 20 septembre, à Blue Bonnets, sur le terrain du "Montreal Jockey Club", boulevard Décarie.

C'est une innovation et une initiative prise par les trois sociétés d'Agriculture des Comtés de Jacques-Cartier, Laval, Hochelaga, afin que tous les citoyens puissent avoir l'avantage de venir constater les progrès de l'Agriculture autour de Montréal, de voir ce que les cultivateurs de l'île de Montréal et l'île Jésus peuvent produire en légumes, fruits ou fleurs; ce que la femme peut encore confectionner de ses mains. Tout le monde verra également les fameux exhibits de chevaux, de bovins, de porcs et moutons en même temps les volailles de toutes variétés.

N'oubliez pas que la région agricole autour de Montréal mérite d'être connue; alors ne manquez pas l'occasion de venir vous renseigner à l'exposition agricole à Blue Bonnets.

(Communiqué)

Le foin et la paille

Les exportations canadiennes sont soumises à un règlementation sévère

Ottawa, le 4 septembre. — La récolte du foinage, dans certaines parties du Canada s'annonçant très faible, et les spéculateurs manifestant de la frénésie, le gouvernement a dû régulariser par arrêté ministériel les exportations de foin et de paille, qui ne pourront se faire désormais sans licence. C'est en conformité avec la loi créant l'Office des débouchés commerciaux que cette décision a été prise.

Dans une déclaration émise des bureaux du premier ministre, il est dit que la chaleur et la sécheresse ont forcé le gouvernement à agir ainsi pour conserver au pays le foinage du bétail. La récolte canadienne pour cette année est estimée, seulement à 9,884,000 tonnes, à comparer à une moyenne de 16,000,000 de tonnes pour les années dernières.

Voici la déclaration: "A cause de la rareté de la récolte de foinage dans plusieurs centres de la Puissance du Canada, par arrêté ministériel autorisé par la loi des débouchés commerciaux, le gouvernement a pris des mesures pour régulariser l'exportation de la paille et du foin. La sécheresse et la chaleur prolongées qui ont nui à la récolte dans plusieurs centres du Canada, deux gouvernements ont pris des mesures pour empêcher la paille de partir sans retard des mesures pour suppléer à la carence de matières nutritives en quantité suffisante pour le bétail, et pour empêcher les spéculateurs d'exploiter et les consommateurs et les producteurs.

La diminution de la récolte est surtout apparente en Saskatchewan et au sud de l'Alberta. Il appartient au gouvernement du pays de voir à ce que les surplus de récolte en ces régions parties du Canada servent à suppléer aux déficits en d'autres parties du pays. Le gouvernement ne croit pas, non plus, qu'il soit profitable d'exporter des fourrages à l'étranger. Quand il y aura surplus au Canada dans une région contiguë aux Etats-Unis où il y aura insuffisance de la récolte, les deux gouvernements s'entendront pour régulariser les exportations de fourrages."

La pyrale du maïs de nouveau à l'oeuvre

Foyers d'infection dans la région de Montréal — M. Adélard Godbout réclame la coopération des producteurs dans la lutte entreprise

POUR L'INTERET GENERAL

"La pyrale du maïs, fléau auquel nous livrons une lutte acharnée dans la province de Québec, exerce encore de ravages considérables, a déclaré M. Adélard Godbout, dans une entrevue accordée aux journalistes. Nous prenons tous les moyens dictés par la science et l'expérience pour combattre cet insecte ravageur, mais nos inspecteurs ne peuvent pas être partout à la fois. Les cultivateurs doivent faire leur part dans la lutte entreprise et nous accorder leur étroite collaboration. Ils sont les premiers intéressés dans la campagne que nous poursuivons contre la pyrale, parce que chaque épi affecté représente une perte nette pour eux. L'année 1934 aura été exceptionnellement favorable à la multiplication des insectes en général, et la pyrale n'a évidemment pas tiré de l'arrière. Nos inspecteurs du Bureau de la protection des plantes viennent de découvrir autour de Montréal de véritables foyers d'infection et ils redoutent que le fléau, favorisé par la température, n'ait déjà envahi de nouveaux territoires. Une enquête active menée par nos inspecteurs permettra de délimiter exactement la zone actuellement occupée par la pyrale et de constater sa progression de l'examen accompli en 1933, mais il importe avant tout que les cultivateurs aient l'œil ouvert partout où l'on pratique la culture du maïs. Ce sont eux qui, dans bien des cas, pourront mettre nos inspecteurs sur une bonne piste, et nous les invitons à utiliser les services du Bureau de la protection des plantes."

De son côté, M. Georges Maheux, entomologiste provincial, prie d'amplifier la déclaration de M. Godbout, a fourni les précisions suivantes: "En vertu de la loi de la protection des plantes, toute personne qui découvre la pyrale est tenue d'en aviser le ministère de l'Agriculture Québec. Ne pas le faire est manquer à un grave devoir et trahir ses propres intérêts. Tout cultivateur peut reconnaître la présence de la pyrale en son champ aux symptômes suivants: hampe de la fleur (ou épi) cassée et pendante; vermineuse grisâtre accumulée à l'aisselle des feuilles ou accrochée le long de la tige; tiges et épis percés de petits trous; galeries à l'intérieur avec chenilles grisâtres à tête brune et mesurant environ un pouce de longueur. Si l'on conserve quelque doute, on devra envoyer des spécimens pour identification à l'Entomologiste provincial, ministère de l'Agriculture, à Québec, ou à M. P. Lagloire, édifice La Sauvegarde, 152 rue Notre-Dame est, Montréal.

"Pour faire face à une situation vraiment sérieuse dans certaines localités de la région de Montréal, où le maïs est cultivé sur une grande échelle, les autorités ont décidé de prendre immédiatement des dispositions efficaces pour assurer le nettoyage le plus parfait possible des champs dès cet automne. La destruction des restes de la récolte amènera la disparition de toutes les larves de la pyrale qui hébergent les tiges et les épis. La gravité de la situation commande une lutte serrée contre cet insecte si l'on ne veut pas que les conditions s'aggravent dans la zone à mais sucre de Montréal l'an prochain, au plus grand détriment des producteurs et du commerce en général."

En ces dernières années, en Ecosse, la propagation de la fougère, spécialement dans l'Ouest, a pris de telles dimensions qu'elle constitue un danger sérieux pour la culture des collines.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'achat des reproducteurs

L'amélioration de nos troupeaux de chevaux, vaches, moutons et cochons, par l'introduction de sujets d'élevage hautement qualifiés, est une voie qui conduit sûrement et rapidement au succès. Malgré les vigoureuses campagnes de propagande entreprises dans le passé, en faveur de l'emploi d'animaux capables d'améliorer la conformation comme de hausser la production de nos troupeaux communs, il reste encore beaucoup à faire!

Certains cultivateurs suivent déjà cette pratique depuis plusieurs années et ils devront peut-être faire un nouvel achat cette année, quand d'autres devront encore débiter. Quiconque est en mesure de s'approvisionner d'un sujet adulte déjà éprouvé ou d'un jeune issu de parents hautement qualifiés, pourrait le faire avantageusement lors des expositions.

En effet, les meilleurs éleveurs des comtés ou de la province assistent à ces réunions et y exhibent leurs animaux. Tous les sujets sont alors classés par des experts et les plus beaux sont proclamés. Ce serait donc l'occasion de faire, en compagnie de son agronome, une revue des exhibits et de se choisir un bon sujet d'élevage mâle ou femelle.

Le ménage du poulailler

La propreté allouée au logement des poules ne marche pas toujours chez nous en rapport avec l'expansion qu'acquiert l'aviculture elle-même. Afin de s'en convaincre, il suffit de regarder autour de soi pour mieux constater la tenue malpropre du poulailler, parfois due à la négligence ou à la méconnaissance des exigences de ces animaux. La poule, lorsqu'elle est bonne pondeuse, dépense beaucoup d'énergie et par là s'affaiblit sérieusement. Ainsi un être faible est plus exposé aux parasites internes et aux maladies et les poules, en raison de la haute température du sang, sont l'attraction des poux et des mites.

Comme on a intérêt à conserver les poules de façon à en retirer le maximum de profit, il est bon de faire le grand ménage soit en lavant et en désinfectant les murs, perchoirs et ustensiles avant l'entrée pour l'hiver. Un bon désinfectant fait d'une cuillerée à soupe d'Izal ou de Créoline dans un gallon d'eau. Les poux et les mites sont facilement détruits en passant un pinceau, préalablement trempé dans une préparation de "Black Leaf" ou sulfate de nicotine, sur les perchoirs où se juchent les poules.

L'orge mensury

En 1933, nous avons introduit sur cette Station la variété d'orge à six rangs "Mensury 60". Nos observations sur sa précocité et sa capacité de production nous permettent de la recommander comme une variété très avantageuse aux conditions du bas de Québec et tout spécialement aux régions de colonisation.

Cette variété semée en 1933 le 20 mai et coupée le 24 août a rendu 48 minots à l'acre; en 1934, quand elle fut semée le 4 mai et coupée le 9 août, elle a donné 54 minots.

Avec la variété Cartier que nous classons comme avoine hâtive et productive nous recommandons la variété Mensury 60 comme orge également hâtive et productive. En mélange ces deux variétés peuvent être semées pour la production des grains d'alimentation au taux de 1½ minot d'avoine et 1 minot d'orge à l'acre.

Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

Société St-Jean-Baptiste

PELERINAGE ANNUEL A LA CHAPELLE DE LA REPARATION A LA POINTE-AUX-TREMBLES, LE DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Le sanctuaire de la Réparation est bien connu comme lieu de pèlerinage des citoyens de Montréal et de la banlieue. Cependant les brèves notes suivantes intéresseront sans aucun doute notre population. Rappelons d'abord qu'il doit sa création à une sainte femme, Mlle de la Rousselière, morte il y a quelques années au carmel d'Angers, en France.

Son beau-frère, M. Brisset des Nos, dont la famille est bien connue, ayant acheté une terre au fond de laquelle se trouvait un petit bois d'où la vue dominait toute la contrée environnante, Mlle de la Rousselière s'y rendait le dimanche et priait sous l'ombrage en expiation des péchés qui se commettaient aux environs. Elle y bâtit finalement une petite chapelle dédiée au Sacré-Coeur, laquelle fut bénite en 1896 et enrichie de nombreuses indulgences. L'espace manquant ici pour raconter les travaux des premiers ouvriers de cette œuvre: Dominicains (1898-1920), Pères du Très-Saint-Sacrement (1900-1918), prêtres séculiers (1919-1920). La parole de Notre-Seigneur se vérifia là comme toujours et partout: la moisson était grande, les ouvriers ne pouvaient suffire; chacun courait au plus pressé.

Finalement, en 1921, Mgr Bruchési confia la Réparation aux RR. PP. Capucins qui s'y établirent à demeure et y construisirent leur couvent d'étude.

Que Dieu bénisse ce pèlerinage, les faits le prouvent abondamment. Le nombre des pieux pèlerins qui s'y rendent augmente chaque année. Il atteignit au-delà de quinze mille l'an dernier. Chiffre qui paraîtra plus impressionnant si l'on songe que l'immense majorité des visiteurs ne s'y rendent que l'été.

On prie intensément à la Réparation; on communie. Les faveurs spirituelles et temporelles obtenues sont innombrables.

C'est dans ce sanctuaire béni que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fera son sixième pèlerinage annuel, le dimanche 9 septembre, à 2 h. 30. Le conseil général invite avec instance les dignitaires des comités régionaux, des sections paroissiales et tous les membres de la Société avec leur famille, ainsi que la population de Montréal et de la banlieue, à assister à cette manifestation de foi, de réparation et de prière.

PROGRAMME

1 h. 30: Ralliement des pèlerins en automobiles, au Parc LaFontaine, à l'angle des rues Sherbrooke et Calixa-Lavallée (Panet).

2 h.: départ du défilé précédé d'agents cyclistes de la police municipale et provinciale;

2 h. 30: allocation de bienvenue par un Père du monastère et réponse par le représentant officiel de la Société;

3 h.: chemin de la Croix prêché par un Père Capucin, qui commentera les souffrances de Notre-Seigneur et mettra en lumière les leçons qui se dégagent de chaque station.

Le salut solennel du Très-Saint-Sacrement terminera ce pieux exercice.

Un service spécial de tramways permettra à tous les pèlerins d'arriver à temps pour participer à cette manifestation religieuse.

(Signé) — LUDGER BIRON, DRUMMONDVILLE, P. Q.

DECLARE DEVANT MOI A DRUMMONDVILLE, le 13ème jour de septembre 1933.

Un nouvel arrêté prescrit que tout sac, poche, caisses, boîte, baril, barillet, bouteille, carton ou autre contenant de fécule de maïs importé au Royaume-Uni, doit être marqué en lettres bien lisibles du nom du pays d'origine.

Chevaux canadiens pour l'étranger

Le ministère fédéral de l'agriculture a déployé de grands efforts dans le passé pour créer des haras, spécialement pour les chevaux de selle; ces efforts paraissent avoir été vivement appréciés par les autres pays, et il semble qu'une grande industrie chevaline se développera sur les bases qui ont été si bien posées par la division fédérale de l'industrie animale, les Fermes expérimentales et les autres services du ministère. Il s'est fait en ces derniers temps plusieurs expéditions de chevaux à l'étranger. Dix-sept chevaux de selle canadiens demi-sang viennent d'arriver à Bridgetown, Barbades, Antilles britanniques, pour la police des Barbades. C'est le deuxième achat de chevaux canadiens de selle que le gouvernement des Barbades fait pour sa police depuis un an. Il y a plusieurs mois 15 chevaux avaient été expédiés et ils ont donné une telle satisfaction qu'ils nous ont valu cette deuxième commande. Les chevaux de la deuxième expédition sur les Barbades provenaient des haras d'Ailsa Craig et de Brampton, Ontario. Les chevaux sont bays, bruns et marrons; ils mesurent de 15 mains 2½ pouces à 16 mains de hauteur et sont engendrés par des étalons pur sang.

D'autres pays ont également fait des commandes de différents types de chevaux élevés au Canada en ces derniers mois. Il y a quelques semaines 19 chevaux de trait ont été expédiés en Ecosse où ils ont donné toute satisfaction; leur superbe conformation attirait spécialement l'attention. Neuf de ces chevaux, tous métis Percherons, venaient de l'Ouest du Canada; leur poids moyen était de 1700 livres. Dix des chevaux, dont trois Clydesdales, venaient de l'Ouest de l'Ontario; le plus lourd pesant 1,920 livres. Vers la même époque, un groupe de 12 Clydesdales a été expédié à Chester, Angleterre, à titre d'essai et des rapports satisfaisants ont été reçus.

La concentration du nectar paraît être le facteur principal qui attire les abeilles aux fleurs. Elles n'aiment pas le nectar dilué par l'eau des pluies ou la rosée. En d'autres terres, elles préfèrent le nectar pur.

On doit toujours employer les morceaux de bœuf le meilleur marché pour faire la soupe, d'abord parce qu'ils sont bon marché et aussi parce qu'ils ne viennent pas de ces parties de l'animal qui sont les plus riches en extraits.



Quand un homme manque de force

qu'il se lève fatigué, qu'il est sans entrain pour son travail, il vit une existence misérable. Un traitement aux PILULES MORO lui fera bientôt voir la vie sous un autre jour, parce qu'elles lui procureront force et santé. Des personnes de tous les âges et de toutes les conditions sont unanimes à dire que les PILULES MORO donnent d'excellents résultats dans les cas de: faiblesse, manque d'appétit, fatigues anormales, nervosité, courbatures, épuisement.

"Depuis quelques mois, j'affaiblissais, je n'avais pas d'énergie et j'avais des douleurs dans les côtes. J'étais plutôt porté à dormir. Un ami me conseilla de prendre les PILULES MORO. Après quelques semaines, mon appétit augmentait et je n'étais plus le même, j'ai engraisé de quelques livres et j'étais surtout plus fort. Je tiens à recommander les PILULES MORO comme étant un bon tonique."

(Signé) — LUDGER BIRON, DRUMMONDVILLE, P. Q.

DECLARE DEVANT MOI A DRUMMONDVILLE, le 13ème jour de septembre 1933.

(Signé) M. Louis Gauthier, N.P. PILULES MORO partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, \$1.25. Compagnie Médicale MORO, 1566, rue St-Denis, MONTREAL.

PILULES MORO

POUR LES HOMMES

Compagnie Médicale MORO, 1566, rue St-Denis, MONTREAL.

T'a pas ?

À LA FÊTE DU TRAVAIL...



Aux ouvriers qui travaillent de leurs mains ~



Aux agriculteurs qui labourent nos terres ~



Au TRAVAIL en général ~ Salut! ~ Salut!



Et à la BLACK HORSE - la bière des travailleurs!

Dites simplement - "Bière BLACK HORSE"

Dawes, S.V.P.